



Rapport Financier Annuel 2012



Zone Artisanale - BP 15
53440 Marcillé-La-Ville, FRANCE
Tél. : +33 (0)2 43 00 71 22 Fax : +33 (0)2 43 00 65 20
Site internet : www.ermo-group.com
E-mail : finance@ermo-group.com
CODE ISIN : FR0000063950





Table des matières

Comptes consolidés **p4**

Rapport de gestion du groupe.....p5

Comptes consolidés	p5
Résultats des filiales	p7
Facteurs de risques	p8
Honoraires des CAC	p12
Perspectives	p12

Les comptes consolidés.....p14

Bilan consolidé	p14
Compte de résultat consolidé	p16
Etat du résultat net	p17
Variations de capitaux propres	p17
Flux de trésorerie	p18
Annexes aux comptes consolidés	p20
Immobilisations	p28
Amortissements	p29
Provisions	p30
Créances et dettes	p31
Informations sectorielles	p32
Effectif et rémunérations	p32
Engagements financiers	p32
Autres produits et charges	p33
Imposition	p34

Travaux du conseil d'administration.....p35

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil	p35
Procédures de contrôle interne	p37
Application du principe de représentation équilibrée	p39
Rapport des commissaires aux comptes	p40

Comptes sociaux **p45**

Rapport de gestion.....p47

Situation et activité	p47
Présentation des comptes annuels	p48
Dépenses	p48
Répartition du capital	p48
Actions propres	p49
Actionnariat des salariés	p49
Prise de participation	p50
Situation sociale	p50
Etat des délégations de compétences	p51
Perspectives	p51
Affectation du résultat	p51



Les comptes sociaux.....	p54
Bilan	p55
Compte de résultat	p57
Annexes aux comptes sociaux	p59
Immobilisations	p61
Amortissements	p62
Provisions	p63
Créances et dettes	p64
Produits et charges	p65
Autres informations	p66
Tableau de financement	p70
Evolution de la structure financière	p71
 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels.....	p72
 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés.....	p74
 Résultat au cours des 5 derniers exercices.....	p77



COMPTES CONSOLIDES



ERMO
Société anonyme au capital de 2 860 004,76 euros
Zone Artisanale – MARCILLE LA VILLE (53440)
316 514 553 RCS LAVAL

RAPPORT DU GROUPE

I - PRESENTATION DE LA SOCIETE

Aujourd'hui ERMO regroupe 180 collaborateurs, 4 sites de production en France, 1 site en Pologne et un bureau commercial en Amérique du Nord. Depuis plus de 30 ans, la société a su évoluer constamment pour devenir un acteur mondial majeur des moules de précision.

Les activités du groupe ERMO consistent à concevoir et à réaliser des moules de grande précision pour l'injection des matières plastiques. A son activité principale, s'ajoutent des prestations de services annexes (étude de pièces plastiques, entretien et réparation de moules, centre d'essais de moules). Ces activités sont réalisées en France et en Europe.

II - COMPTES CONSOLIDES

Le chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2012 ressort à **27 226 215 €** contre 18 255 956 € au 31 décembre 2011, soit une progression de plus de 49%.

Cette augmentation du chiffre d'affaires s'explique par l'accroissement de notre activité et par la progression du volume de nos exportations. En effet, le montant de nos exportation en Europe passe de 1394 K€ à 5.198 K€ en 2012 et nos exportation hors Union Européenne passent de 6.063 K€ à 12.686 K€. La fabrication de moules à forte valeur ajoutée nous a permis de maintenir nos marges. Nous avons réussi par ailleurs à maîtriser les coûts de production et nous avons eu une meilleure utilisation de notre outil de production. Nos efforts commerciaux avec les clients grands comptes depuis plusieurs années contribuent notablement au développement de l'activité dans les secteurs de la cosmétique, du médical et du packaging.

Nous avons poursuivi nos efforts en recherche et développement sur les secteurs suivants : médical cosmétique et emballages alimentaires ; Ces efforts se sont traduits par l'amélioration de nos brevets et le démarrage de nouvelles recherches sur de nouveaux process.

Les subventions d'exploitation augmentent légèrement par rapport à celles de l'exercice précédent et se sont élevées à **332.412 € contre 312.548 € en 2011.**

Les reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges, et autres produits s'élèvent à **401.656 € contre 540 485 €** au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de 25,69 %.



Compte tenu de l'augmentation de l'activité et de l'augmentation de nos achats de Blocs chauds, les achats consommés augmentent de 65 % et s'élèvent à **7.922.390 € contre 4.779.729 €** en 2011.

Les charges de personnel augmentent et s'élèvent à **8 960 911 € contre 8 128 087 €** sur l'exercice précédent. Cette augmentation est due à l'embauche d'une dizaine de personnes en production et au service management ainsi qu'au recours aux heures supplémentaires.

Les autres charges d'exploitation augmentent de 45,72 % et s'élèvent à **5 831.186 € contre 4 001 714 €** au titre de l'exercice précédent. Cette progression concerne notamment la sous-traitance qui s'est établie à 3.023.623 euros au titre de 2012 contre 1.620.094 euros en 2011. Cet accroissement de sous-traitance correspond à des travaux comme l'usinage, rectification, polissage et traitement thermique.

Les impôts et taxes s'élèvent à **603.848 contre 510 860 €** au titre de l'exercice précédent, soit une hausse de 18,20 %.

Les dotations aux amortissements des immobilisations et charges à répartir augmentent de 7,74 % et s'élèvent à 1 784 980 € contre 1 656 811 € en 2011 ; Les dotations aux provisions pour risques et charges s'élèvent à 629 955 € contre 329 950 € en 2011, soit une augmentation de 90,92 %. Par ailleurs, les affaires livrées depuis le 1^{er} janvier 2007 font l'objet d'une provision pour garantie donnée aux clients pour une période déterminée, en fonction d'un temps de cycle. Compte tenu de l'absence d'informations historiques des éventuels frais occasionnés, une provision forfaitaire a été évaluée à 1,50 % du chiffre d'affaires relatif aux ventes de moules et pièces de rechange.

En conséquence, le résultat opérationnel est bénéficiaire de 2.206.894 € et est en forte progression par rapport au résultat opérationnel de l'exercice précédent qui était déficitaire de 221.468 euros.

Les produits financiers s'élèvent à 367.068 euros contre 154.912 euros en 2011 et les charges financières à 275.653 € contre 337.074 € en 2011.

Les produits constatés d'avances s'élèvent à 1980 K€ et correspondent à la facturation d'acomptes sur des projets devant être livrés en 2013.

Le résultat courant des entreprises intégrées est bénéficiaire de 2.298.309 € contre une perte de 403.630 € sur l'exercice précédent.

Après prise en compte de l'impôt sur les résultats de 572.583 €,

- le résultat net part du groupe est un bénéfice de 1.725.601 € contre une perte de 210.048 € en 2011.



II - LES RESULTATS 2012 DE NOS FILIALES :

En France :

TECHMO 61

L'année 2012 a été marquée par une augmentation du chiffre d'affaires qui s'est élevé à 2 405 800 € contre 2 224 089 € en 2011, (+ 8%). Le résultat d'exploitation progresse de 55 % et s'élève à 187 490 € contre un résultat d'exploitation bénéficiaire de 120.964 € en 2011. Quant au résultat net comptable, il s'élève à 98.709 € contre un bénéfice de 105 168 € en 2011.

MOULINDUSTRIE

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2012, le chiffre d'affaires de la société a progressé de 37,67 % et s'élève à 13.130.663 euros contre 9 537 534 € en 2011. Cet accroissement d'activité s'explique notamment par un marché de renouvellement de moules (duplication de 25 moules) pour l'un de nos clients grand compte.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 13.854 k€ contre 8 928 K€ en 2011 et le résultat d'exploitation s'établit à 354.992 €. Le résultat net comptable s'élève quant à lui à 402.267 euros contre un résultat net comptable de 109.721 € en 2011.

CARAU (société civile immobilière)

Son chiffre d'affaires provenant essentiellement de la location de son patrimoine immobilier, s'est élevé à 382.306 €, contre 314 098 € en 2011, et son résultat est un bénéfice de 84.419. € contre un bénéfice de 38 684 € en 2011.

FLYER

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 le chiffre d'affaires de la société demeure stable et s'élève à 1 167 040 euros contre 1.076.740 euros au titre de l'exercice clos en 2011. Le résultat comptable augmente de 64,99 % et s'élève à 153.509 euros contre 93.039 euros au titre de l'exercice précédent.

A l'étranger :

ERMOPOLAND

Son chiffre d'affaires 2012 est de 1.242.706 PLN ; son résultat net est un bénéfice de 1.296.802 PLN.

En 2011, son chiffre d'affaires était de 3.903.002 PLN, son résultat d'exploitation était bénéficiaire de 888.626.PLN et le résultat était une perte de 30.277 PLN.

ERMO NORTH AMERICA

Il est rappelé qu'il s'agit d'un établissement de la société ERMO et non d'une filiale. Ses résultats sont comptablement intégrés dans les comptes de la société ERMO. Nous vous communiquons ci-après les résultats de cet établissement.

Le chiffre d'affaires 2012 est de 110.509 cad contre 151 529 cad en 2011. Son résultat net est une perte de 20.067 cad contre une perte de 1 484 cad en 2011.

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan qui vous est remis.



IV - FAITS MARQUANTS

NEANT

V - FACTEURS DE RISQUES

Le groupe ERMO conduit une politique de gestion des risques de l'entreprise dans l'objectif de respecter au mieux la défense des intérêts de ses actionnaires, de ses clients et de son environnement. Cette politique s'appuie sur une hiérarchisation des problématiques en fonction de leur niveau d'occurrence et de leur impact économique pour le groupe.

VI - INFORMATION DES ACTIONNAIRES SUR LES CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Politique générale en matière environnementale

Les activités du groupe n'engendrent pas de risque spécifique sur l'environnement, les impacts environnementaux des ses activités sont très limités.

En l'absence de risque spécifique, il n'a été comptabilisé aucune provision ni garantie en matière d'environnement sur l'exercice 2012.

Pollution et gestion des déchets

Les déchets produits par l'activité de l'entreprise sont triés, stockés ou traités de la manière suivante :

Les copeaux d'acier sont stockés dans des bennes puis récupérés par une société extérieure agréée pour le traitement de ces déchets.

Les eaux usagées, les lubrifiants sont stockés dans des containers spécifiques et sont récupérés par une société agréée pour leur traitement.

Utilisation durable des ressources

L'ensemble des équipes du groupe est sensibilisé aux économies d'énergie. Notre groupe attache de l'importance à la gestion environnementale de son parc informatique aussi bien en ce qui concerne son utilisation que son recyclage. Lors de l'achat de nouveaux matériels, nous essayons de privilégier les labels environnementaux.

Changement climatique

Le groupe estime ne pas être exposé aux conséquences du changement climatique à court et moyen terme.



VII - INFORMATION DES ACTIONNAIRES EN MATIERE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Emploi

L'effectif total au 31 décembre 2012 est de 181 personnes en augmentation de 4,6 % par rapport au 31 décembre 2011.

En 2012, 2,20 % de l'effectif salarié du groupe a travaillé dans le cadre d'un contrat à durée déterminé. La proportion relativement faible des femmes dans le groupe (10 % des effectifs) s'explique par le nombre historiquement peu élevé de femmes intégrant les filières de formation de tourneur, fraiseur, polisseur, etc...

La répartition par catégorie socioprofessionnelle est la suivante :

- 13 % de l'effectif sont des cadres
- 25 % sont des agents de maîtrises et techniciens
- 4 % sont des employés
- 58 % des ouvriers

Organisation du travail

97 % des salariés travaillent à temps plein et 3% à temps partiel. Le temps partiel concerne 98. % des femmes et 2 % des hommes. Ces chiffres sont stables par rapport à l'exercice précédent.

L'organisation du temps de travail se fait en « forfait jours » ou et, « mode horaire ». Un salarié en forfait jour travaille 218 jours dans l'année et un collaborateur en mode horaire travaille 35 Heures par semaine.

Absentéisme

En 2012 le taux d'absentéisme s'élève à 2 % ; Les motifs sont les suivants :

657 jours d'absence pour maladie

67 jours d'absence pour accidents du travail

36 jours d'absence pour congés paternité ou maternité

Rémunération

La masse salariale annuelle brute du groupe, charges patronales incluses, s'élève à 8.960.911 euros en 2012. Les augmentations de salaires sont traitées individuellement au niveau de chaque société du groupe.

Il n'existe pas d'accord d'intéressement au sein du groupe, mais au 31 décembre 2012 un accord d'intéressement existait au sein de MOULINDUSTRIE. Cet accord n'a pas été renouvelé en 2013.

En 2011 un plan d'épargne entreprise a été mis en place au sein du groupe.



Relations professionnelles

La société ERMO organise chaque mois une réunion avec les membres du Comité d'entreprise et délégués du personnel.

La société dispose d'un CHSCT. En 2012, le CHSCT s'est réuni 4 fois. Lors de ces réunions une personne représentant l'inspection du travail était présente.

Santé sécurité

La société a mise en place des formations dans le domaine de la sécurité notamment concernant les systèmes de levage, chariots élévateurs. Des interventions ont également été mises en place pour sensibiliser et former les salariés au secourisme.

Egalité professionnelle

Les sociétés du groupe emploient 3 personnes en situation de handicap. Compte tenu de la faible proportion de femmes travaillant au sein du groupe aucun accord spécifique n'a été conclu concernant l'égalité entre les hommes et les femmes.

Œuvres sociales et relation au sein de l'environnement associatif social et territorial

ERMO subventionne son Comité d'entreprise à hauteur d'un forfait. En 2012 le comité d'entreprise a reçu 902 euros. Le montant alloué par ERMO permet de proposer aux salariés et à leur famille un large éventail d'activité sociale et de distribuer des contributions financières comme par exemple pour les vacances.

Notre Groupe collabore avec l'enseignement secondaire et supérieur. Chaque année les sociétés du groupe accueillent des collégiens (stage découverte, stage de 3^{ème}), des élèves en bac professionnel dans le cadre d'apprentissage mais également des étudiants issus de l'université ou écoles supérieures.

VIII - RISQUES LIES A LA CONJONCTURE ET AUX FACTEURS GEOPOLITIQUES

L'activité de production de moules est sensible aux cycles de l'activité économique en général et de l'industrie en particulier.

La commercialisation de nos produits dépend du lancement chez nos clients de programmes d'investissements et de leur financement.

La présence du groupe dans un nombre limité de pays (France, Pologne) ou dans le cadre d'une structure flexible (Etats-Unis) limite son exposition aux risques géopolitiques.



IX - LITIGES ET FAITS EXCEPTIONNELS

A la connaissance de l'entreprise, aucun litige ou fait exceptionnel n'est susceptible d'avoir des incidences sur l'activité et les résultats des entreprises.

La méthode de provisionnement et de comptabilisation des passifs est indiquée en annexe des comptes consolidés.

X- RISQUES DE MARCHES

De par ses implantations (Europe et France principalement) le groupe est en principe faiblement exposé aux risques de changes.

En ce qui concerne les risques financiers, le groupe conduit une pratique centralisée des risques de taux et de liquidités. Le groupe n'utilise pas d'instruments dérivés.

Le taux moyen d'intérêt servi aux dettes contractées ressort à 2,25 %. La part des emprunts à taux variables est de 39,38 % par rapport à ceux contractés à taux fixes.

XI - ASSURANCES ET MAITRISE DES RISQUES

Le groupe conduit une politique de maîtrise des risques et de souscription de couverture d'assurance au niveau consolidé. Des contrats ont été souscrits avec des assureurs de premier plan. Par ailleurs, des polices d'assurance particulières peuvent être souscrites pour des risques spécifiques.

Les principales couvertures d'assurance au niveau groupe sont les suivantes :

Assurance Responsabilité Civile :

Le montant des garanties tous Dommages Confondus a été fixé à 8 000 000 euros en Responsabilité Civile Exploitation et à 3 050 000 euros en Responsabilité Civile après livraison.

Assurance Dommages aux biens et Pertes d'Exploitation :

La police Multirisques Industrielle du groupe garantit l'ensemble des unités tant pour les garanties de dommages aux biens que pour les Pertes d'Exploitation.

Le montant global des garanties sur l'ensemble des biens immobiliers s'élève à 8 500 000 euros en Valeur à Neuf. Ce montant prend en compte les bâtiments de la SCI CARAU et depuis le 1^{er} Avril 2008 les bâtiments de la Société ERMO (devenus propriété de la société ERMO suite à la transmission universelle du patrimoine de FREE INDUSTRIE) précédemment assurés par le Crédit Bailleur dont le contrat de crédit bail a pris fin à cette date.

Le montant des capitaux sur l'ensemble du matériel s'élève à 35 150 000 euros (Valeur à Neuf).

De nombreuses extensions de garanties ont été souscrites notamment sur les moules en cours de fabrication et / ou confiés par des tiers pour entretien et réparation qui sont garantis à hauteur de 5 000 000 euros (1^{er} risque par établissement).

La police Pertes d'Exploitation a été souscrite pour une période de 18 mois d'indemnisation. Le montant de la garantie s'élève à 22 000 000 euros.

Une police spécifique a été souscrite pour le Bris de machines garantissant notamment le matériel sensible d'Usinage à Grande Vitesse.



XI - PUBLICITE DES HONORAIRES DES CAC

	ERMO		FILIALES	
	STREGO	SOGEC AUDIT	STREGO	SOGEC AUDIT
2011	18.480 €	18.460 €	10 985 €	-
2012	13.786 €	13.786 €	11.576 €	-

XII - PERSPECTIVES

Au 15 avril 2013 le carnet de commandes ferme et le chiffre d'affaires réalisé au niveau de l'ensemble des sociétés du groupe atteignent 17 millions d'euros pour l'année 2013 et est comparable au carnet de commande de l'année précédente.

Le Groupe ERMO poursuit en 2013 ses efforts en matière de recherche et de développement permettant ainsi de présenter des solutions process/moules innovantes auprès des donneurs d'ordre de premier rang à fort potentiel dans les secteurs suivants : médical, cosmétiques soin du corps, emballage alimentaire, bouchonnage.

Au cours de cet exercice ERMO devrait procéder à l'absorption de deux de ces filiales, la société MOULINDUTRIE et la société TECHMO 61. ERMO détient dans chacune de ces sociétés 100 % du capital, il serait donc procéder à une fusion simplifiée n'entraînant pas la création de titres nouveaux au titre d'une augmentation du capital social de ERMO.

Les comptes ERMO de l'exercice clos en 2013 intégreront l'activité de ces deux filiales.



ATTESTATION PERSONNE RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci- inclus présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Jean-Yves PICHEREAU
Président

Marcillé La Ville
Le 18 avril 2013



BILAN CONSOLIDE ACTIF (EUR)	31/12/2012 Net	31/12/2011 Net
ECARTS D'ACQUISITION	46 716	46 716
Concessions, brevets, licences	94 345	51 898
Fonds commercial		
Autres immobilisations incorporelles	3 049	3 049
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	97 394	54 947
Terrains	324 352	319 234
Constructions	2 462 147	2 652 875
Installations techniques, matériel et outillage	4 006 677	4 224 571
Autres immobilisations corporelles	569 667	549 228
Immobilisations en cours	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 362 843	7 745 908
Participations	73 000	73 000
Créances rattachées aux participations	-	-
Prêts	-	-
Autres titres immobilisés	10 298	10 298
Autres immobilisations financières	9 366	9 186
Impositions différées	172 816	1 311 022
ACTIFS FINANCIERS NON COURANT	265 480	1 403 506
ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES	-	-
ACTIF NON COURANT	7 772 433	9 251 077
AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	-	-
Stocks de matières premières et consommables	476 329	420 294
Stocks de produits finis	58 141	70 823
STOCKS	534 470	491 117
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	6 298 585	5 275 310
Avances et Acomptes	89 228	32 842
Actif d'impôt (exigible)	480 773	467 565
Autres créances	634 564	424 228
Charges constatées d'avance	95 080	53 156
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGUL.	1 299 645	977 791
TRESORERIE	7 528 755	6 648 050
ACTIF COURANT	15 661 454	13 392 267
TOTAL ACTIF	23 433 887	22 643 344



BILAN CONSOLIDE PASSIF (EUR)	31/12/2012	31/12/2011
Capital	2 860 005	2 860 005
Primes liées au capital	430 945	430 945
Ecarts de conversion	45 052	115 821
Réserves et résultat consolidés	7 254 434	6 609 917
<i>Dont résultat net de l'exercice</i>	<i>1 725 601</i>	<i>- 210 048</i>
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	10 590 436	10 016 688
Intérêts minoritaires	788	664
<i>Dont Intérêts minoritaires dans le résultat</i>	<i>125</i>	<i>82</i>
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	10 591 224	10 017 352
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 071 431	760 033
DETTES FINANCIERES LONG TERME	2 967 053	3 176 976
IMPOSITIONS DIFFEREES	666 423	1 579 554
PASSIFS LIES AUX ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES		
TOTAL PASSIF NON COURANT	4 704 907	5 516 563
AUTRES PASSIFS FINANCIERS COURANTS (1)	912 469	1 250 163
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 547 933	2 514 094
Dettes fiscales et sociales	2 262 510	1 928 609
Dettes sur immobilisations	428 266	200 052
Autres dettes	6 323	8 028
Produits constatés d'avance	1 980 255	1 208 484
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	4 677 354	3 345 173
TOTAL PASSIF COURANT	8 137 756	7 109 430

TOTAL PASSIF	23 433 887	22 643 344
---------------------	-------------------	-------------------

(1) dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque

1 880

619



COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (EUR)	31/12/2012 12 mois	31/12/2011 12 mois
Ventes de marchandises	6 629	16 177
Production vendue de biens	26 067 052	16 878 448
Prestations de services	1 152 534	1 361 331
CHIFFRE D'AFFAIRES	27 226 215	18 255 956
Production stockée	- 13 151	40 487
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	332 412	312 548
Reprises sur amort. et prov. , transfert de charges, autres pds	401 656	540 485
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	720 917	893 520
ACHATS CONSOMMES	7 922 390	4 779 729
CHARGES DE PERSONNEL	8 960 911	8 128 087
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	5 831 186	4 001 714
IMPOTS ET TAXES	603 848	510 860
Dot. amort. Immobilisations et charges à répartir	1 784 980	1 656 811
Dot. prov. sur actif circulant	22 388	25 361
Dot. prov. pour risques et charges	629 955	329 950
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 437 323	2 012 122
AUTRES CHARGES ET PRODUITS NON RECURRENTS	15 420	61 568
RESULTAT OPERATIONNEL	2 206 894	- 221 468
Produits financiers sur participations	11 917	17 551
Produits des autres valeurs mobilières	96 678	100 807
Autres intérêts et produits assimilés	272	6 100
Différences positives de change	258 201	29 897
Reprises sur amort. et prov.	-	-
Produits des cessions de valeurs mobilières	-	557
PRODUITS FINANCIERS	367 068	154 912
Dotation financière aux amortissements et provisions	11 747	17 551
Intérêts & charges assimilées	91 661	139 258
Différences négatives de change	172 245	180 265
CHARGES FINANCIERES	275 653	337 074
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	2 298 309	- 403 630
IMPOTS SUR LES RESULTATS	572 583	- 193 664
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	1 725 726	- 209 966
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-	-
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	1 725 726	- 209 966
INTERETS MINORITAIRES	125	82
RESULTAT NET - PART DU GROUPE (*)	1 725 601	- 210 048
Résultat par action	0,96	- 0,12
Résultat dilué par action	0,96	- 0,12



ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	31/12/2012 12 mois	31/12/2011 12 mois
Résultat net	1 725 726	- 209 966
Ecarts de conversion	- 70 769	99 428
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Réévaluation des immobilisations		
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Impôts		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	- 70 769	99 428
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 654 957	- 110 538
Dont part du Groupe	1 654 833	- 110 620
Dont part des intérêts minoritaires	125	82

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES PART DU GROUPE (EUR)

	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et Résultats Consolidés	Résultats Enregistrés directement en Capitaux propres	Total Part Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
Situation au 31/12/2010	2 860 005	730 945	7 063 507	553 932	11 208 390	582	11 208 972
Distributions de l'entreprise consolidante			- 1 081 082		- 1 081 082		- 1 081 082
Variation des écarts de conversion			99 428		99 428		99 428
Réduction de capital							
Résultat au 31/12/2011			- 210 048		- 210 048	82	- 209 966
Acq. int. minoritaires							
Impact act. prop. voie d'annulation							
Var. int. minoritaires négatifs							
Variation de périmètre					-		-
Situation au 31/12/2011	2 860 005	730 945	5 871 804	553 932	10 016 687	664	10 017 351
Distributions de l'entreprise consolidante			- 1 081 082		- 1 081 082		- 1 081 082
Variation des écarts de conversion			- 70 769		- 70 769		- 70 769
Réduction de capital							
Résultat au 31/12/2012			1 725 601		1 725 601	125	1 725 726
Acq. int. minoritaires							
Impact act. prop. voie d'annulation							
Var. int. minoritaires négatifs							
Variation de périmètre					-		-
Situation au 31/12/2012	2 860 005	730 945	6 445 553	553 932	10 590 436	789	10 591 224



TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (EUR)

NATURE DES FLUX	31/12/2012	31/12/2011
-----------------	------------	------------

I. FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE

RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	1 725 726	- 209 966
Amortissements et provisions	2 107 506	1 529 416
Autres produits et charges calculées	-	7 953
Plus values et moins value de cession	- 31 821	- 45 193
Charge d'impôt	572 583	- 193 664
Coût de l'endettement financier net	91 644	138 669
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT AVANT COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPOT	4 465 638	1 227 215
Impôts versés	- 347 491	- 87 179
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 256 672	1 427 602
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (A)	3 861 475	2 567 638

II. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

Acquisitions d'immobilisations (2)	- 1 214 135	- 2 875 584
Cession d'immobilisations nettes d'impôt	69 185	100 096
Variation des prêts et avances consentis	- 11 928	- 17 674
Subventions d'investissement reçues	-	997
Incidence des variations de périmètre	-	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	- 1 156 878	- 2 792 165

III. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT

Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 1 081 082	- 1 081 082
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-
Augmentations de capital en numéraire	-	-
Réduction de capitaux propres	-	-
Emissions d'emprunts et dettes financières (2)	704 261	2 790 810
Remboursements d'emprunts	- 1 368 846	- 2 047 108
Intérêts financiers nets versés	- 91 644	- 138 699
Autres flux liés aux opérations de financement	-	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	- 1 837 311	- 476 079

IV. VARIATION DE TRESORERIE

Augmentation (diminution) des disponibilités et quasi-disponibilités (D=A+B+C)	867 286	- 700 606
Incidence des variations de cours de devises	12 157	- 12 499
Trésorerie d'ouverture	6 647 431	7 360 536
TRESORERIE DE CLOTURE	7 526 874	6 647 431

(1) A l'exclusion des provisions sur actif courant

(2) A l'exclusion des nouveaux contrats de crédit-bail représentatifs d'une transaction d'investissement et de financement sans effet sur la trésorerie



COMPOSANTES DE LA TRESORERIE (EUR)

COMPOSANTES	OUVERTURE	CLOTURE
DISPONIBILITES BANCAIRES A L'ACTIF DU BILAN	4 814 484	3 862 038
- Comptes à terme d'une durée supérieure à 3 mois	-	-
et intérêts courus inclus dans les disponibilités	-	-
+ SICAV, FCP et CDN et intérêts courus	-	-
inclus dans la rubrique Trésorerie	1 833 566	3 666 717
- Soldes créditeurs de banque et agios courus	- 619	- 1 880
ne correspondant pas à un financement	-	-
<i>TRESORERIE NETTE</i>	<i>6 647 431</i>	<i>7 526 875</i>



ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du groupe ERMO de l'exercice 2012 sont préparés en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) publié par l'IASB (*International Accounting standards Board*) au 31 décembre 2012 et tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes.

1.1 EVOLUTION DES REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les normes, interprétations et amendements suivants, parus au Journal Officiel de l'Union européenne à la date de clôture des comptes annuels, sont appliqués pour la première fois sur l'exercice 2012.

Nouveaux textes d'application obligatoire :

- Amendement IFRS 7 : Informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers. Cet amendement complète les informations à fournir en annexes au titre des transferts d'actifs financiers, tels que des opérations de titrisation ou de cession de créances. Cet amendement n'a pas eu d'impact sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2012.

Nouveaux textes appliqués par anticipation :

Le groupe ERMO n'a anticipé aucun des nouveaux textes adoptés par l'Union Européenne en date de clôture qui ne sont applicables qu'aux exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2012.

Nouveaux textes non appliqués par anticipation :

- Amendement IAS 1 : Présentation des autres éléments du résultat global.
- Amendements IAS 12 : Impôts différés : recouvrement des actifs sous-jacents et suppression corrélative de SIC 21 - Recouvrement des actifs non amortissables réévalués.
- Amendements IAS 19 : Avantages du personnel.
- Amendements IAS 27 : Etats financiers individuels.
- Amendements IAS 28 : Participation dans les entités associées et joint-ventures.
- Amendements IAS 32 : Compensation des actifs et passifs financiers. Ce texte clarifie les règles de compensation de la norme IAS 32 existante.
- Amendements IFRS 1 : Hyperinflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les nouveaux adoptants.
- Amendements IFRS 7 : Information à fournir sur la compensation des actifs et passifs financiers.
- IFRS 10 : Etats financiers consolidés.
- IFRS 11 : Partenariats.
- IFRS 12 : Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités.
- IFRS 13 : Evaluation à la juste valeur.
- IFRIC 20 : Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert.



1.2 ESTIMATIONS ET HYPOTHESES

Pour établir ses comptes, le groupe ERMO doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Le groupe ERMO revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'existence passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou conditions différentes de celles qui avaient été prévues, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles. La valeur recouvrable des actifs immobilisés, les impôts différés et les provisions, notamment les provisions pour garantie et les provisions pour engagements de retraites et assimilés sont les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations et jugements.

1.3 PRINCIPES DE CONSOLIDATION

a) Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est constitué de l'ensemble des sociétés contrôlées par la société consolidante (contrôle exclusif ou contrôle conjoint) ou sous influence notable.

b) Méthode de consolidation

Les sociétés sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés sous influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

c) Date de clôture

La date de clôture des comptes consolidés est le 31 décembre 2012 et correspond à la clôture de l'exercice social de l'ensemble des sociétés du Groupe.

d) Consolidation des filiales étrangères

Le cas échéant, les dispositions relatives aux entreprises établissant leurs comptes dans un pays à forte inflation (taux cumulé sur trois ans approchant ou dépassant 100%) sont appliquées.

Les états financiers des filiales étrangères ont été convertis en euros, comme indiqué ci-après :

- Les postes du bilan ont été convertis sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.
- Les postes du compte de résultat ont été convertis au cours moyen de l'exercice.
- Les pertes ou profits résultant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères ont été comptabilisés dans les réserves de conversion incluses dans les capitaux propres consolidés.
- Les goodwill et les écarts d'évaluation dégagés lors d'un regroupement avec une société étrangère sont traités comme des actifs et passifs de l'entité acquise.

Les opérations libellées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité qui les réalise sont initialement converties et comptabilisées dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur à la date des transactions.

A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires exprimés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité sont convertis au cours de change à cette même date. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées dans le compte de résultat, à l'exception des différences de conversion relatives aux dettes, créances, instruments financiers désignés comme couverture et relatifs à un investissement net dans une société étrangère.



1.4 ECART DE PREMIERE CONSOLIDATION

Suite aux accroissements des pourcentages d'intérêt dans la société CARAU intervenus au cours des exercices clos le 31/12/2002 et le 31/12/2005, il a été constaté dans les comptes consolidés des écarts d'évaluation affectés au poste construction de cette même société, respectivement pour un montant de 38 487 euros amorti sur une durée de 15 années à compter du 01/01/2002, et pour un montant de 28 443 euros amorti sur une durée de 15 années à compter du 01/01/2006.

Suite à la prise de contrôle de la société MOULINDUSTRIE en date du 1^{er} août 2004, il n'a pas été constaté d'écart d'acquisition dans les comptes consolidés, la juste valeur des actifs et passifs de la société correspondant au prix payé pour l'acquisition des titres.

Suite à l'accroissement du pourcentage d'intérêts dans la société MOLDS HIGH TECH 2000 intervenu le 29 novembre 2007, il a été constaté dans les comptes consolidés un écart d'acquisition à hauteur de 46 716 euros.

Suite à l'accroissement du pourcentage d'intérêts dans la société FREE INDUSTRIE intervenu le 17 novembre 2008, il a été constaté dans les comptes consolidés un écart d'acquisition négatif à hauteur de 1 250 euros, inscrit au passif du bilan consolidé.

Suite à l'accroissement du pourcentage d'intérêt dans la société ERMOPOLAND intervenu le 8 avril 2005 à effet du 31 mars 2005, il a été constaté dans les comptes consolidés un écart d'acquisition sur cette même société, pour un montant de 283 664 euros, intégralement déprécié au cours de l'exercice 2006. Par ailleurs, suite au nouvel accroissement du pourcentage d'intérêt intervenu le 24 juillet 2008, l'écart d'acquisition complémentaire d'un montant de 50 338 € constaté dans les comptes consolidés de 2008 a été déprécié de la même manière.



TABLEAU DES FILIALES CONSOLIDEES AU 31/12/2012

IDENTIFICATION	Quote-part Capital Détenu %	% d'intérêts	Mode d'intégration	Nelle Sté Consolidée
TECHMO 61 Siren : 342 642 626 SARL au capital de 30 490,00 euros	100.00	100.00	Intégration Globale	
CARAU Siren : 353 729 536 SCI au capital de 1 524,49 euros	99.90	100.00	Intégration Globale	
ENGERMO LTDA (1) Siren : N/A Société au capital de 10 000 BRL	15.00	15.00	Exclue du périmètre depuis le 01/10/2001	
ERMO NORTH AMERICA INC. (3) Siren : N/A Société au capital de 1 CAD	100.00	100.00	Intégration Globale depuis le 21/06/2005	
ERMOPOLAND Sp. Z o.o. (2) Siren : N/A Société au capital de 50 000 PLN	100.00	100.00	Intégration Globale depuis le 01/04/2005	
MOULINDUSTRIE Siren : 383 217 346 SAS au capital de 390 000 euros	100.00	100.00	Intégration Globale	
FLYER Siren : 484 850 136 EURL au capital de 1 000 euros	100.00	100.00	Intégration Globale	

(1) société de droit Brésilien. Suite à une cession de titres avec effet au 01/10/2001, cette société n'est plus consolidée depuis cette même date.

(2) société de droit Polonais. Cette société consolidée par intégration proportionnelle jusqu'au 31/03/2005 est consolidée depuis le 01/04/2005 par intégration globale suite à l'accroissement du pourcentage d'intérêt intervenu le 8 avril 2005.

(3) société de droit Canadien immatriculée depuis le 21/06/2005 et intégrée pour la première fois au 31/12/2005.



1.6 IMMOBILISATIONS

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût historique diminué du cumul des amortissements et des dépréciations.

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles", seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées.

Les amortissements sont calculés en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle quand celle-ci est jugée significative. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

A ce titre, le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue du bien.

Les durées retenues sont :

- Logiciels : 1 à 3 ans
- Construction : 20 à 50 ans
- Agencements et installations : 5 à 15 ans
- Matériels et outillages : 3 à 10 ans
- Autres immobilisations : 3 à 10 ans

Ces durées d'amortissement sont revues et sont modifiées en cas de changement significatif.

Pour les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables, un test de valeur est réalisé dès que celles-ci génèrent des pertes d'exploitation du fait d'éléments internes ou d'événements externes, et qu'il n'est pas envisagé de redressement significatif.

Les subventions d'investissements assimilées à des capitaux propres dans les comptes annuels sont comptabilisées en déduction des actifs immobilisés.

Au cours de l'exercice 2012, le groupe ERMO a engagé des dépenses relatives à des opérations de recherche et de développement. Celles-ci ont été comptabilisées en charges.

1.7 STOCKS

Les matières premières et consommables sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode "premier entré - premier sorti".

Les stocks sont évalués à leur coût de revient ou à leur valeur nette probable de réalisation si celle-ci est inférieure. Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

1.8 DETTES ET CREANCES

Les dettes et créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsque le recouvrement des créances est aléatoire.

Dans le cadre de la comptabilisation des contrats à long terme suivant la méthode de l'avancement, la rubrique « Clients et comptes rattachés » inclut notamment les « facturations à établir » correspondant aux travaux qui n'ont pu pour des raisons de décalage temporaire, être facturés. Ces affaires en cours ne sont ainsi pas comptabilisées selon la méthode à l'achèvement. Cette méthode comptable se traduit également par l'absence de la rubrique « En-cours de production » à l'actif du bilan consolidé.

L'appréciation du risque de non recouvrement des créances est effectuée dossier par dossier. La dépréciation fait l'objet d'une détermination par le biais d'une estimation individuelle par créance.

1.9 GESTION DES RQUES FINANCIERS

Le groupe ERMO pourrait être exposé aux risques financiers suivants :

- Risques de marché (change, taux, actions, matières premières)
- Risque de contrepartie
- Risque de liquidité
- Risque de crédit

La sensibilité aux autres risques financiers est considérée comme non significative.

1.10. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires comptabilisés hors taxes au titre du contrôle légal des comptes annuels sont répartis de la manière suivante :

	2012	2011
ERMO	27 572 €	36 940 €
Filiales	11 576 €	10 985 €



2. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS PRATIQUES

L'application des principes comptables de consolidation a généré la mise en place des retraitements suivants :

2.1 RETRAITEMENT DES PRESTATIONS INTRA-GROUPE

L'ensemble des opérations internes intervenues entre les Sociétés du Groupe a été recensées en vue de procéder à leur élimination. Il s'agit principalement des opérations suivantes :

- achats - ventes entre sociétés du Groupe
- intérêts sur créances rattachées à des participations
- distribution de dividendes
- cession d'immobilisations

2.2 RETRAITEMENT DES ECRITURES PUREMENT FISCALES

L'incidence des amortissements dérogatoires constatés individuellement est annulée, conformément aux règles en vigueur.

2.3 RETRAITEMENT DES IMMOBILISATIONS

L'ensemble des immobilisations est inscrit dans les comptes sociaux de chaque société à leur coût historique.

Toutefois, les cessions internes d'immobilisations intervenues au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs sont retraitées selon les règles en vigueur pour annuler toute incidence, au sein des comptes consolidés, de la plus ou moins-value interne constatée.

Par ailleurs, les dotations aux amortissements sont modifiées pour retrouver le plan d'amortissement initialement adopté lors de l'entrée de l'immobilisation au sein du Groupe.

Par ailleurs, les opérations de crédit-bail passées ou présentes sont retraitées ; les biens sont inscrits à l'actif du bilan et la dette éventuelle qui en résulte au passif. La charge de loyer de l'exercice est annulée. Une charge d'amortissement et d'intérêt est constatée dans les comptes consolidés.

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée à l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Ce test consiste le plus souvent à estimer la valeur d'utilité de ces immobilisations. Il est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement

indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets, actualisés. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en résultat de l'exercice.

Les activités du groupe ERMO consistent en l'étude et la réalisation de moules exclusivement réalisées en Europe. Ainsi, elles forment une seule et même UGT. Le test annuel de dépréciation n'a pas conduit le groupe à constituer une dépréciation au cours de l'exercice 2012.

2.4 PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels" des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doive supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie. Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise, ou à des obligations probables pour lesquelles la sortie de ressources ne l'est pas. Ils font l'objet d'une information en annexe.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture. Lorsque la société dispose d'un échéancier fiable, les passifs sont actualisés lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

Concernant les affaires en cours, une provision pour perte à terminaison couvre le complément de perte probable à la livraison.

Concernant les affaires livrées avant la clôture de l'exercice, une provision pour travaux restant à accomplir couvre, le cas échéant, les prestations de mise au point réalisées postérieurement à la clôture de l'exercice.



Par ailleurs, les affaires livrées depuis le 1^{er} janvier 2007 font l'objet d'une provision pour garantie donnée aux clients pour une période déterminée, fonction d'un temps de cycle. Compte tenu de l'absence d'informations historiques des éventuels frais occasionnés, une provision forfaitaire a été évaluée à 1.50 % du chiffre d'affaires relatif aux ventes de moules et pièces de rechange.

2.5 AVANTAGES AU PERSONNEL

Les avantages au personnel les plus significatifs concernent les engagements de retraite. Ceux-ci ont été constatés dans les comptes consolidés, compte tenu des obligations de chaque société du Groupe et sous déduction des montants couverts le cas échéant par des contrats d'assurance.

Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite au 31/12/2012 sont les suivantes :

- | | |
|----------------------------|--|
| - méthode de calcul : | rétrospective |
| - mode départ : | volontaire
individualisé
selon fichier |
| - tables de mortalité : | TV-TD 08-10 |
| - évolution des salaires : | 3 % |
| - inflation : | 2 % |
| - taux d'actualisation : | 3 % |
| - Turnover : | Rotation lente |

Auparavant, les hypothèses retenues par le groupe étaient les suivantes :

- | | |
|----------------------------|--|
| - méthode de calcul : | rétrospective |
| - mode départ : | volontaire
individualisé
selon fichier |
| - tables de mortalité : | TV-TD 06-08 |
| - évolution des salaires : | 3 % |
| - inflation : | 1 % |
| - taux d'actualisation : | 4.42 % |
| - Turnover : | Rotation lente |

En vertu de la norme IAS 19, les écarts actuariels générés par les changements d'hypothèses au 31/12/2012 ont été comptabilisés immédiatement et en intégralité en résultat au 31/12/2012. Ils constituent une charge s'élevant à un montant de 34 421 €.

Par ailleurs, le volume d'heures de formation théorique cumulé correspondant aux droits acquis représente environ 14 824 heures. Le nombre réel d'attribution n'étant pas significatif par rapport aux droits acquis, aucune provision relative au Droit Individuel à la Formation n'a été constatée dans les comptes consolidés, conformément à l'avis n°2004-F du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité du 13 octobre 2004.

2.6 FISCALITE DIFFEREE

L'ensemble des retraitements exposés préalablement est accompagné systématiquement de la comptabilisation de l'incidence fiscale.

ERMO utilise la méthode du report variable selon laquelle les impôts différés sont calculés en appliquant les taux d'imposition votés à la date de clôture de l'exercice.

Les taux appliqués au 31 décembre 2012 pour valoriser les impôts différés sont pour la France de 33,33 % à moins d'un an comme à plus d'un an.

A compter de l'exercice clos au 31 décembre 2011, la société ERMOPOLAND située en Pologne est fiscalisée. Le taux appliqué au 31 décembre 2012 pour valoriser les impôts différés relatifs à cette entité est de 19% à moins d'un an comme à plus d'un an.

Conformément à IAS 20, le crédit d'impôt recherche constaté est retraité en subvention d'exploitation pour un montant de 312 113 euros.

Au 31 décembre 2009, et conformément à IAS 12, les actifs d'impôts différés liés à la réalisation de bénéfices futurs et dont la récupération était jugée peu probable n'ont pas été comptabilisés. Ils portaient sur les déficits fiscaux reportables et sur les engagements retraite de la société ERMO. Au 31 décembre 2010, compte tenu de l'imputation des déficits fiscaux antérieurs sur le bénéfice fiscal réalisé par la société ERMO et d'une probable imputation de ces mêmes déficits sur les bénéfices futurs de la société ERMO, ces actifs d'impôts différés ont été de nouveau comptabilisés.

IAS 12 prévoit que les impôts différés actifs ou passifs sont évalués et comptabilisés de façon séparée, mais qu'ils puissent être compensés dès lors que l'entreprise possède un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et que les actifs et les passifs d'impôts différés concernent la même entité fiscale. Cette présentation a été retenue à compter de l'exercice clos au 31/12/2012.

2.7 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts bancaires à vue à l'exclusion des découverts bancaires qui figurent dans les passifs financiers. Les équivalents de trésorerie sont constitués de placements détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme. Pour qu'une valeur mobilière soit considérée comme un équivalent de trésorerie, elle doit être liquide, facilement convertible en un montant



connu de trésorerie, et être soumise à un risque négligeable de changement de valeur.

circulation au cours de la période, ce dernier prenant en compte la neutralisation des actions d'autocontrôle.

2.8 RESULTAT NET ET RESULTAT DILUE PAR ACTION

Le résultat par action et le résultat net dilué par action sont calculés en divisant la part du résultat net revenant au groupe par le nombre d'actions adéquat. Le nombre d'actions retenu pour le résultat net par action est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en

Le groupe ERMO n'émettant qu'une seule catégorie d'actions, le résultat net dilué par action est identique au résultat non dilué par action.

	2012	2011
Résultat par action	0.96	-0.12
Résultat dilué par action	0.96	-0.12



IMMOBILISATIONS (EUR)

ECARTS D'ACQUISITION	BRUT AU DEBUT DE L' EXERCICE	ACQUISITION DE L'EXERCICE	DIMINUTION EXERCICE	ECART DE CONVERSION	AUTRES MOUVEMENTS	BRUT A LA FIN DE L' EXERCICE
Ecarts d'acquisition	46 716					46 716
TOTAL	46 716	-	-			46 716

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	BRUT AU DEBUT DE L' EXERCICE	ACQUISITION DE L'EXERCICE	DIMINUTION EXERCICE	ECART DE CONVERSION	AUTRES MOUVEMENTS	BRUT A LA FIN DE L' EXERCICE
Frais de recherche et développement	-					-
Logiciels	598 155	93 563	8 748	1 901		684 871
Fonds commercial	-					-
Autres immob. Incorp.	3 049					3 049
TOTAL	601 204	93 563	8 748		-	687 920

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	BRUT AU DEBUT DE L' EXERCICE	ACQUISITION DE L'EXERCICE	DIMINUTION EXERCICE	ECART DE CONVERSION	AUTRES MOUVEMENTS	BRUT A LA FIN DE L' EXERCICE
Terrains	379 858			7 278		387 136
Constructions	6 226 339	40 635	492 999	42 430		5 816 405
Installations techniques, matériel et outillage	22 452 022	1 074 481	276 636	65 491		23 315 358
Autres	2 230 267	233 670	144 754	8 262	-	2 327 445
Immobilisations en cours	-	-	-			-
TOTAL	31 288 486	1 348 786	914 389	123 461	-	31 846 344

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	BRUT AU DEBUT DE L' EXERCICE	ACQUISITION DE L'EXERCICE	DIMINUTION EXERCICE	ECART DE CONVERSION	AUTRES MOUVEMENTS	BRUT A LA FIN DE L' EXERCICE
Titres de participations	74 063					74 063
Autres participations	-					-
Créances rattachées	537 149	11 748				548 897
Titres mis équivalence	-					-
Prêts	-					-
Autres titres immobilisés	10 298					10 298
Autres	9 185	180				9 365
TOTAL	630 695	11 928	-	-	-	642 623

TOTAL GENERAL	32 567 101	1 454 277	923 137	123 461	-	33 223 603
----------------------	-------------------	------------------	----------------	----------------	----------	-------------------



AMORTISSEMENTS (EUR)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	BRUT AU DEBUT DE L' EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	ECART DE CONVERSION	AUTRES MOUVEMENTS	BRUT A LA FIN DE L' EXERCICE
Frais de recherche et développement	-					-
Logiciels	546 256	7 308	49 810	1 767		590 525
Fonds commercial	-					-
Autres	-	-				-
TOTAL	524 239	7 308	49 810	1 767		590 525

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	BRUT AU DEBUT DE L' EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	ECART DE CONVERSION	AUTRES MOUVEMENTS	BRUT A LA FIN DE L' EXERCICE
Terrains	60 625		2 160			62 785
Constructions	3 573 462	492 998	253 052			3 333 516
Installations techniques, matériel et outillage	18 227 451	251 244	1 277 075	55 410		19 308 692
Autres	1 681 039	134 223	202 892	8 060		1 757 768
TOTAL	23 542 577	878 465	1 735 179	63 470		24 462 761

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	BRUT AU DEBUT DE L' EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	ECART DE CONVERSION	AUTRES MOUVEMENTS	BRUT A LA FIN DE L' EXERCICE
Autres participations	-					-
Titres mis équivalence	-					-
Prêts	-					-
Autres titres immobilisés	-					-
Autres	-					-
TOTAL	-	-	-	-		-

TOTAL GENERAL	24 066 816	885 773	1 784 989	65 237		25 053 286
----------------------	-------------------	----------------	------------------	---------------	--	-------------------



DETAIL DES PROVISIONS (EUR)

NATURE DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	MONTANT AU DEBUT DE L' EXERCICE	AUGMENTATION DE L'EXERCICE	DIMINUTION DE L' EXERCICE	ECART DE CONVERSION	MONTANT A LA FIN DE L' EXERCICE
Engagement retraite	475 823	109 999	34 966	618	551 473
Garanties données aux clients	209 002	307 268	209 002		307 268
Travaux restant à accomplir	47 631	197 424	47 631		197 424
Autres provisions	27 575	15 264	27 575		15 264
TOTAL	760 032	629 955	319 174	618	1 071 430

NATURE DES PROVISIONS ACTIF IMMOBILISE	MONTANT AU DEBUT DE L' EXERCICE	AUGMENTATION DE L'EXERCICE	DIMINUTION DE L' EXERCICE	ECART DE CONVERSION	MONTANT A LA FIN DE L' EXERCICE
Titres de participation	1 063				1 063
Créances rattachées	537 150	11 747			548 897
TOTAL	538 213	11 747	-	-	549 960

NATURE DES PROVISIONS ACTIF COURANT	MONTANT AU DEBUT DE L' EXERCICE	AUGMENTATION DE L'EXERCICE	DIMINUTION DE L' EXERCICE	ECART DE CONVERSION	MONTANT A LA FIN DE L' EXERCICE
Stocks et en-cours	7 477	6 691	7 477		6 691
Clients et rattachés	48 834	15 697	1 950		62 581
Actions propres	-		-	-	-
TOTAL	56 311	22 388	9 427	-	69 272

TOTAL GENERAL	1 354 556	664 090	328 601	618	1 690 662
----------------------	------------------	----------------	----------------	------------	------------------



ETAT DES CREANCES (EUR)

CREANCES	MONTANT BRUT	MOINS D'UN AN	PLUS D'UN AN
Créances de l'actif non courant			
Créances rattachées aux participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	9 365	-	9 365
Impositions différées	172 816	-	973 234
Créances de l'actif courant			
Créances rattachées aux participations	548 897	548 897	-
Créances clients	6 298 585	6 298 585	-
Clients douteux	-	-	-
Avances et acomptes fournisseurs	89 228	89 228	-
Autres créances	1 115 337	1 115 337	-
Charges constatées d'avance	95 080	95 080	-
TOTAL	8 329 308	8 147 127	982 599

ETAT DES DETTES FINANCIERES (EUR)

DETTES FINANCIERES	MONTANT BRUT	MOINS D' 1 AN	DE 1 A 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Etablissements de crédit (1)	3 876 229	909 176	2 077 564	889 489
Endettement par Crédit-bail (2)	-	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts	3 421	3 421	-	-
Solides créditeurs de banque	1 880	1 880	-	-
Agios courus	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	- 2 008	- 2 008	-	-
TOTAL DETTES FINANCIERES	3 879 522	912 469	2 077 564	889 489

(1) dont emprunts à taux variable 1 526 634
(1) Emprunts souscrits au cours de l'exercice 703 000
(1) Emprunts remboursés au cours de l'exercice 1 254 970

(2) dont emprunts à taux variable -
(2) Emprunts souscrits au cours de l'exercice -
(2) Emprunts remboursés au cours de l'exercice -



INFORMATION SECTORIELLE

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	31/12/2012	31/12/2011
Etudes et réalisation de moules	27 226 215	18 255 956
TOTAL	27 226 215	18 255 956

REPARTITION PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	31/12/2012	31/12/2011
France	9 341 084	10 798 795
Union Européenne	5 198 972	1 394 010
Reste du monde	12 686 160	6 063 151
TOTAL	27 226 215	18 255 956

VENTILATION DE L'EFFECTIF SALARIE

	31/12/2012	31/12/2011
CADRES	23	17
AGENTS DE MAITRISE ET TECHNICIENS	46	52
EMPLOYES	7	7
OUVRIERS	105	97
TOTAL	181	173

REMUNERATION DE L'EQUIPE DIRIGEANTE (EUR)

	31/12/2012	31/12/2011
TOTAL	959 661	802 576

Les charges patronales sur les rémunérations représentent un montant estimé de 383 864 €.

Les dirigeants n'étant pas exclusivement rémunérés par la société ERMO, il n'est pas présenté d'état individuel de leur rémunération.

ENGAGEMENTS FINANCIERS (EUR)

	31/12/2012	31/12/2011
ENGAGEMENTS DONNES	Montant	Montant
Avals, cautions et garanties	4 353 511	5 168 113
TOTAL	4 353 511	5 168 113
ENGAGEMENTS RECUS	Montant	Montant
Avals, cautions et garanties	-	-
TOTAL	-	-



AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON RECURRENTS (EUR)

AUTRES PRODUITS NON RECURRENTS	
Sur opérations de gestion	92 357
Produits de cession des immobilisations	69 185
Subventions d'investissement	
Boni sur rachat d'actions propres	
Reprises sur provisions et transferts de charges	
TOTAL DES AUTRES PRODUITS NON RECURRENTS	161 542

AUTRES CHARGES NON RECURRENTES	
Sur opérations de gestion	108 758
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	37 364
Mali sur rachat d'actions propres	
Dotations aux provisions	
TOTAL DES AUTRES CHARGES NON RECURRENTES	146 122

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES (EUR)

VENTILATION	AVANT IMPOT	IMPOT	APRES IMPOT
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 298 309	572 583	1 725 726

DETAIL DU POSTE IMPOTS SUR LES RESULTATS (EUR)

EXIGIBILITE DE L'IMPOT	31/12/2012	31/12/2011
Impôts exigibles	347 491	87 179
Impôts différés	225 092	- 280 843
TOTAL IMPOTS SUR LES RESULTATS	572 583	- 193 664

PREUVE D'IMPOT (EUR)

	BASE	TAUX	IMPOT
Charge d'impôt théorique au taux en vigueur pour la consolidante	2 298 309	33,33%	766 103
Impact des différences de taux d'imposition (Pologne)	- 238 889	14,33%	- 34 241
Impact des différences de taux d'imposition (Canada)	15 558	1,31%	204
Impact des charges non admises en déduction du résultat fiscal	- 394 720	33,33%	- 131 573
Impact des variations de taux d'impôt	-	-	-
Impact des déficits probablement non reportables (*)		33,33%	-
Impact des déficits non fiscalisés		33,33%	-
Impact des impositions forfaitaires annuelles	-	-	-
Autres (Contribution 3% sur Carry Back, Crédit d'Impôt,...)	-	-	- 27 910
TOTAL IMPOTS SUR LES RESULTATS			572 583

(*) Les actifs d'impôts différés dont la récupération n'est pas jugée probable n'ont pas été comptabilisés



IMPOSITION DIFFEREE PAR NATURE DE RETRAITEMENT (EUR)

	EXERCICE CLOS LE 31/12/2012						TOTAL	EXERCICE PRECEDENT
	Impôts différés actif			Impôts différés passif				
	ASSIETTE	TAUX	IMPOTS	ASSIETTE	TAUX	IMPOTS	NET	IMPOTS
Sur décalages temporaires	612 597	33,33%	204 199	-	33,33%	-	204 199	151 822
Sur retraitements immo.	941 337	33,33%	313 779	1 004 688	33,33%	334 896	- 21 117	- 31 292
Sur engagements retraite	664 485	33,33%	221 495	121 341	33,33%	40 447	181 048	156 546
Sur variations de change	-	33,33%		-			-	-
Sur amort. dérog. retraités	-	33,33%		2 071 347	33,33%	690 449	- 690 449	- 759 690
Sur provisions titres filiales	-	33,33%		484 995	33,33%	161 665	- 161 665	- 244 164
Sur écart d'évaluation	674 598	33,33%	224 866	-	33,33%		224 866	225 289
Sur retraitement valor. en-cours	-	33,33%	-	718 152	33,33%	239 384	- 239 384	- 163 316
Sur retraitement actions propres	-	33,33%		-	33,33%		-	-
Sur déficits fiscaux reportables	26 685	33,33%	8 895	-	33,33%		8 895	396 273
IMPOSITION DIFFEREE NETTE	2 919 702	33,33%	973 234	4 400 523	33,33%	1 466 841	- 493 607	- 268 532

IMPOSITION DIFFEREE PAR ENTITE FISCALE (EUR)

	Impôts différés actif	Impôts différés passif	Impôts différés actif nets	Impôts différés passif nets
ERMO	400 888	805 375		404 487
FLYER	15 916		15 916	
TECHMO	108 664	55 274	53 390	
CARAU	216 931	129 364	87 567	
MOULINDUSTRIE	214 892	476 828		261 936
ERMOPOLAND	7 457		7 457	
ENA	8 486		8 486	
IMPOSITION DIFFEREE NETTE			172 816	666 423



RAPPORT DU PRESIDENT SUR, LA COMPOSITION ET L'APPLICATION DU PRINCIPE DE REPRESENTATION EQUILIBREE DES HOMMES ET DES FEMMES, LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL, LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE ET SUR LES EVENTUELLES LIMITATIONS QUE LE CONSEIL APPORTE AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL

Le présent rapport est établi en application des dispositions de l'article L 225-37 alinéa 6 et L 225-68 alinéa 7 du Code de Commerce.

La société ERMO s'est appuyée sur le cadre de référence facultatif publié par l'AMF pour la rédaction du rapport du Président sur le contrôle interne. Etant donné la taille de l'entreprise, la société ERMO a mis l'accent sur les informations et éléments susceptibles d'avoir un impact significatif sur son patrimoine et sur son résultat.

1. CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL - EVENTUELLES LIMITATIONS QUE LE CONSEIL APPORTE AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL – REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

1.1. Le Conseil d'administration débat et prend les décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques sociales et financières de la société et veille à leur mise en œuvre par la direction générale. Le conseil d'administration se prononce sur l'ensemble des décisions ressortant de sa compétence légale ainsi que sur toutes les opérations de croissance externe ou de cession.

Il est présenté au Conseil, chaque trimestre un rapport d'activité détaillé de la société. Il est également procédé chaque semestre à une réunion afin d'examiner les comptes, la situation, les perspectives et la stratégie.

1.2. Le Conseil d'Administration ERMO se compose de cinq personnes : Le Président (Monsieur Jean-Yves PICHEREAU), le Directeur financier (Monsieur Bertrand HUGAIN), le Directeur de la Production (Monsieur Alain PICHEREAU), le Directeur Commercial (Monsieur Alain LAUNAY), la responsable qualité (Madame Carine PAVARD). N'y figure aucun représentant des salariés.

Le mandat des administrateurs est de six années.

Le Président cumule les fonctions de Présidence du Conseil avec celles de Direction Générale de la Société.

Par applications des dispositions statutaires, « le Conseil ne peut autoriser le Président à donner des cautions, avals ou garanties au nom de la Société que pendant une période qui ne peut être supérieure à un an, quelle que soit la durée des engagements cautionnés, et dans la limite d'un montant fixé par la décision. Cette autorisation peut également fixer par engagement, un montant au-delà duquel la caution, l'aval ou la garantie de la Société ne peut être donné. »

A défaut d'une décision ou lorsque l'engagement dépasse le montant fixé, l'autorisation spéciale du Conseil d'administration est requise dans chaque cas.

A ce jour aucune décision du Conseil n'a donné au Président l'autorisation de conférer des cautions avals ou garanties au nom de la Société.



1.2. Au cours du dernier exercice clos, le Conseil d'Administration s'est réuni 7 fois. Trois quart au moins des membres du Conseil étaient présents. L'ordre du jour desdits conseils a été le suivant :

- ❖ Le 9 janvier 2012 : Autorisation d'un nantissement d'actions ;
- ❖ Le 20 février 2012 : examen du chiffre d'affaires de la société et du chiffre d'affaires consolidé du 4^{ème} trimestre 2011
- ❖ Le 27 avril 2012 : arrêté des comptes annuels et compte consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;
- ❖ Le 22 mai 2012 : examen du chiffre d'affaires de la société et du chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} trimestre 2012
- ❖ Le 7 août 2012 : examen du chiffre d'affaires de la société et du chiffre d'affaires consolidé au 2^{ème} trimestre 2012 ;
- ❖ Le 26 septembre 2012 : établissement du rapport semestriel ;
- ❖ Le 27 novembre 2012 examen du chiffre d'affaire du 3^{ème} trimestre 2012 ;

1.3 Etant donné le nombre réduit d'administrateurs, il n'a pas été élaboré de Charte ni de Règlement intérieur au Conseil d'Administration. Les documents nécessaires à la prise de décision sont communiqués au Conseil de manière informelle, au préalable ou à l'occasion de la réunion.

La convocation aux réunions s'effectue par le Président ou par la moitié de ses membres, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la lettre de convocation.

Toutefois, le Conseil peut se réunir sur convocation verbale.

La participation au Conseil s'effectue par voie de réunions; il n'est pas recouru à la technique de la visioconférence.

Les principaux domaines d'intervention des organes de direction sont la définition de la stratégie à tenir dans les filiales, les bilans d'activités de la société et ses filiales, l'étude et l'approbation de projets d'implantation, les investissements, les acquisitions, l'évolution des métiers et la gestion du personnel.

1.4. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 il a été mis en place un comité d'Hygiène de Sécurité et des conditions de travail. Etant donné la taille de l'entreprise aucune instance de supervision n'a été mise en place par le conseil.

1.5. Les rémunérations et avantages accordés au Président Directeur Général sont décidés en principe par Conseil d'administration. Nous vous informons qu'en 2012 le Président Directeur Général n'a pas été rémunéré exclusivement par la société ERMO mais également par une des sociétés du groupe (la société FLYER).

Au sein de la société ERMO, la rémunération du Président Directeur Général a été décidée par le conseil d'administration, il s'agit d'une rémunération fixe mensuelle à laquelle s'ajoute un avantage en nature.

Le Président Directeur Général, ni aucun administrateur ne bénéficie de plans d'options.

Les autres administrateurs, ne sont pas rémunérés par la société ERMO, à l'exception de Monsieur Alain PICHEREAU et de Madame Carine PAVARD qui perçoivent une rémunération au titre de leur contrat de travail, mais par les filiales au sein desquels ils ont des fonctions techniques. Aucun jeton de présence ne leur est alloué.

La société n'a pris à ce jour aucun engagement au bénéfice de ses mandataires sociaux correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dû à raison de la prise de fonction, de la cessation ou du changement de fonctions de l'un quelconque de ses mandataires sociaux ou postérieurement à celles-ci.



2. LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE

Le contrôle interne chez ERM O est un processus qui vise :

- A créer et maintenir une organisation qui permette de prévenir et maîtriser les risques, notamment économiques, financiers et juridiques auxquels sont exposées la société et ses filiales en France et à l'étranger.
- A s'assurer que la réalisation des objectifs s'effectue en conformité avec les lois et réglementations en vigueur.
- A garantir que les informations financières et comptables du Groupe sont fiables et élaborées avec sincérité et que le patrimoine du Groupe soit valorisé et ses actifs protégés.

Le système de Contrôle Interne a pour objectif de permettre à la dynamique du développement industriel et économique du Groupe de se réaliser de manière régulière et durable, même si la garantie d'une absence totale de risque n'est jamais absolue.

Le contrôle interne de l'information comptable et financière s'organise autour des éléments suivants :

1 – l'organisation comptable et de gestion du Groupe

2 – le reporting comptable et de gestion

3 – le référentiel et les méthodes comptables communs au sein du Groupe

4 – la planification des procédures d'arrêt.

1 – L'organisation comptable et de gestion du Groupe

1-1 - Missions

Sous l'autorité du Directeur Financier, elle assure les missions essentielles de mise en cohérence des données financières du Groupe. Ainsi, avec l'assistance d'un Cabinet d'Expertise Comptable :

- Elle assure la production des comptes consolidés du Groupe et des comptes sociaux d'ERM O S.A. dans des délais répondant aux exigences des marchés financiers et des obligations légales.
- Elle pilote le processus budgétaire et prévisionnel et produit le reporting mensuel de gestion dans les meilleurs délais.
- Elle produit la documentation nécessaire à la communication financière.
- Elle conçoit et met en place les méthodes, procédures et référentiels comptables et de gestion du Groupe.
- Elle identifie et fait réaliser les évolutions nécessaires des systèmes d'information comptables et de gestion du Groupe.



1-2 - Organisation

L'ensemble des filiales du Groupe ERMO sont détenues directement par la société ERMO S.A., les filiales sont donc consolidées directement au niveau de la société mère (absence de consolidation par palier).

Chaque site de production est doté de son propre service comptable rattaché géographiquement au lieu de production.

La fonction comptable d'ERMO SA assure la production des comptes sociaux des sites de production de MARCILLE LA VILLE. Elle contrôle aussi l'évolution et la maintenance du système d'information comptable et du référentiel comptable du Groupe.

Les sites de production, pour leur part, ont en charge la comptabilité opérationnelle et les déclarations fiscales, sociales et douanières des sites concernés.

La Direction Financière d'ERMO S.A. est en charge de la production et de l'analyse des comptes consolidés du Groupe selon le référentiel applicable en France. Pour ce faire, elle a recours à un Expert Comptable qui intervient trimestriellement au sein de chacun des sites de production.

La fonction contrôle de gestion est représentée au niveau de chaque filiale du Groupe. La Direction Financière d'ERMO S.A. coordonne et contrôle cette fonction à son niveau.

2 – Le reporting comptable et de gestion

L'ensemble des sociétés du Groupe s'inscrit dans le cycle de gestion du Groupe qui comporte 2 composantes fondamentales :

- le modèle économique prévisionnel à 3 ans
- les revues d'affaires périodiques

2-1 - le modèle économique prévisionnel à 3 ans

Chaque année, un modèle économique prévisionnel est établi par le Groupe à l'horizon des 3 années suivantes. Ce modèle économique prévisionnel est élaboré sur la base des choix stratégiques du Groupe.

Chaque mois, il est procédé à une remontée d'informations de chacune des filiales du Groupe de nature à permettre l'établissement d'indicateurs de mesure de performance (chiffre d'affaires, production, production nette de matières et sous-traitance) et anticiper les niveaux d'activité prévisibles (suivi du niveau des prises de commandes).

2-2 les revues d'affaires périodiques :

Les revues d'affaires sont un élément clé du dispositif de pilotage des sociétés du Groupe : la gestion de production assistée par ordinateur (GPAO) est l'élément central du système de revues d'affaires. A la livraison d'une affaire, il est systématiquement procédé à l'analyse de la marge dégagée par chacune des sections de production. Cette analyse permet des études approfondies en cas d'écart significatif entre prévisions et réalisations.

En cours de réalisation, des analyses plus succinctes permettent d'assurer une veille sur les projets en cours. En cas d'écart significatif entre temps budgétés et réalisations, il peut alors être envisagé des actions correctives.



3 – Le référentiel et les méthodes comptables communs au sein du Groupe

Pour le processus d'élaboration des comptes consolidés prévisionnels et réalisés, le Groupe a retenu le principe d'unification, ce qui induit :

- l'homogénéité du référentiel, des méthodes comptables et des règles de consolidation
- la normalisation des formats de restitution

Le Groupe dispose d'un référentiel unique qui normalise l'ensemble des rubriques des reportings consolidés. Ce référentiel est placé sous la responsabilité de la Direction Financière qui en assure l'évolution et la maintenance avec l'assistance de son Expert-Comptable. Toutes les entités consolidées du Groupe ont adopté ce référentiel.

Conformément au règlement CE n°1606/2002 du 19 juillet 2002, qui s'applique aux comptes consolidés des sociétés européennes cotées sur un marché réglementé et du fait de sa cotation dans un pays de l'Union Européenne, les comptes consolidés du groupe ERMO qui sont publiés au titre de l'exercice 2011, sont établis suivant les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards).

Les liasses de consolidation sont établies selon les principes comptables locaux et intègrent des retraitements d'homogénéité pour respecter les normes du Groupe. Au cas par cas, l'équipe de consolidation peut être amenée à compléter ces retraitements.

Des notes d'instruction de la Direction Financière précisant le processus et le calendrier d'arrêté pour chaque clôture sont diffusées au sein du Groupe ERMO et les filiales déclinent ces processus et ces calendriers au niveau de leur organisation.

4 – La planification des procédures d'arrêté

Afin de raccourcir les délais de clôture comptable, le Groupe a engagé un programme pour mieux formaliser et planifier les procédures d'arrêté. Ce programme s'appuie sur :

- la réalisation de situations comptables trimestrielles
- la formalisation des processus de clôture
- l'anticipation du traitement des opérations comptables complexes et des estimations.

Dans le cadre de leur mission légale, les Commissaires aux Comptes interviennent semestriellement pour réaliser des procédures convenues ; à l'issue du premier semestre, sous la forme d'un examen limité au niveau du Groupe ; et pour la clôture annuelle, par un audit des comptes au 31 décembre. Le suivi de la mise en œuvre de leurs recommandations est assuré par la Direction Financière.

3. APPLICATION DU PRINCIPE DE REPRESENTATION EQUILIBREE DES HOMMES ET DES FEMMES

Le conseil d'administration compte une femme et porte donc à 20 % le nombre de femmes administrateur de la société.



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce,
sur le rapport du président du conseil d'administration

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société ERM O et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.



AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait au Mans, le 3 mai 2013

Les Commissaires aux Comptes

STREGO

SOGEC AUDIT

Jean-Pierre MALLECOT

Patrick FROGER



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2012

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la SA ERM O, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- lors de l'arrêté de ses comptes, le groupe ERM O est conduit à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la dépréciation des actifs immobilisés, les impôts différés et les provisions, en particulier les provisions pour garanties et les provisions pour engagements de retraite et assimilés. Pour l'ensemble de ces estimations, nous avons apprécié le caractère raisonnable des évaluations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



III - VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait au Mans, le 3 mai 2013

Les Commissaires aux Comptes

STREGO

SOGEC AUDIT

Jean-Pierre MALLECOT

Patrick FROGER



**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS ET CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2012

♦ **Extrait du rapport sur les comptes annuels**

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Fait au Mans, le 3 mai 2013

Les Commissaires aux Comptes

STREGO
Jean-Pierre MALLECOT

SOGEC AUDIT
Patrick FROGER

♦ **Extrait du rapport sur les comptes consolidés**

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fait au Mans, le 3 mai 2013

Les Commissaires aux Comptes

STREGO
Jean-Pierre MALLECOT

SOGEC AUDIT
Patrick FROGER



COMPTES SOCIAUX



ASSEMBLEE GENERALE DU 14 JUIN 2013
RAPPORT FINANCIER 2012



RAPPORT DE GESTION DE LA SOCIETE ERMO

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE ERMO PENDANT L'EXERCICE ECOULE

- **Le chiffre d'affaires 2012 s'établit à 15.353.539 €** contre 9.290.413 € en 2011, soit une augmentation de 6.063.126 € en valeur absolue, et de 65,26 % en valeur relative.

L'activité en 2012 progresse donc par rapport à 2011. La société a vu son chiffre d'affaires progresser grâce :

1°) à une prise de commandes importantes fin 2011 sur le secteurs cosmétique, médical et packaging, dont la réalisation de la duplication de moules.

2°) aux efforts commerciaux menés ces dernières années qui permettent ainsi l'enregistrement de nouveaux grands comptes internationaux.

3°) aux technologies développées grâce à la recherche et au développement réalisés depuis maintenant plusieurs années.

- La marge brute d'exploitation est en nette amélioration puisqu'elle s'élève à 7.681 k€ contre 5.417 k€ en 2011.

Le recours à la sous-traitance, augmente par rapport à l'exercice précédent et représente 34 % de notre production et de nos ventes, notamment avec la société MOULINDUSTRIE.

Nous avons maintenu nos efforts d'innovation sur l'assemblage dans le moule. Les travaux de recherches et développement ont porté en 2012 sur l'assemblage dans le moule et l'injection compression.

L'effectif moyen salarié augmente légèrement et s'élève à 73 personnes contre 70 au titre de l'exercice clos en 2011.

Compte tenu de cette augmentation de l'effectif salarié moyen les frais de personnel et charges sociales augmentent de 4,88 % pour les frais de personnel et 10,01 % pour les charges sociales. Il convient de signaler qu'au cours de l'exercice 2012 il a été versé une prime sur dividendes au profit des salariés de 250 euros faisant suite à la signature au cours de l'exercice clos à l'accord relatif à la mise en place d'une prime sur la valeur ajoutée pris dans le cadre de la loi du 28 juillet 2011.

La provision pour garantie contractuelle donnée à nos clients sur nos moules, mise en place pour la première fois en 2007 a été portée de 72.349 € à 124.700 euros en 2012. Compte tenu de l'absence d'informations sur les éventuels frais occasionnés, une provision forfaitaire a été évaluée à 1,50 % du chiffre d'affaires relatif au ventes de moules et pièces de rechange

Au cours de l'exercice clos la provision sur les créances rattachées à la participation de la société ERMOPOLAND a fait l'objet d'une reprise pour un montant de 247.500 euros.

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 747.593 euros contre un résultat d'exploitation déficitaire de 705.952 euros en 2011.

- **Le résultat financier diminue de 64,21% par rapport à 2011 et s'élève à 306.966 €** (contre 857.629 € en 2011). Les produits financiers de 2011 diminuent de 63,18 % par rapport à 2011. Cette diminution s'explique par l'absence de remonté de dividendes en provenance de nos filiales.
- Le résultat courant avant impôt, est un bénéfice de **1.054.559 €** contre un bénéfice de 151.678 € en 2011.

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel bénéficiaire de 149.102 € et après imputation du crédit d'impôt sur les bénéfices de 35.298 € (dont 80.994 € de crédit impôt recherche, 5867 euros de crédit impôt apprentissage et 51.563 euros d'impôts sociétés), **le résultat net de la société ERMO pour l'année 2012 est un bénéfice de 1.238.959,43 € contre un bénéfice de 1.206.332,55 € en 2011.**

Le total du Bilan s'élève à 16 187 991 € contre 14 938 303 € en 2011. Nos dettes financières s'élèvent à 748.489 € contre 1 245 373 € en 2011.



PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent. Toutes précisions et justifications figurent dans l'annexe des comptes annuels jointe au présent rapport.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 4704 euros correspondant à des dépenses non déductibles du résultat fiscal, au sens de l'article 39-4 du CGI.

DEPENSES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Comme par le passé, la société ERMO a poursuivi son effort de développement et de recherche, ce qui est essentiel pour le développement de l'entreprise et ce afin de répondre aux exigences du marché et y apporter des solutions nouvelles et adaptées. Ces dépenses de recherche et développement se sont concrétisées par l'amélioration de nos brevets. Notre programme de recherche a porté en 2012 sur les domaines suivants :

- Injection ZIRCON (implants dentaires)
- Injection compression
- parois fines bi matière et un point injection

Par ailleurs la société ERMO a été certifiée ISO 13485 « production de pièces médicales ».

INFORMATION SUR LA REPARTITION DU CAPITAL DE NOTRE SOCIETE

A notre connaissance, la répartition du capital de notre société, à la date du présent rapport est la suivante :

<i>Actionnaires</i>	<i>Nombre actions</i>	<i>% du capital</i>	<i>Nb droits de vote</i>	<i>% droits de vote</i>	<i>Droits de votes doubles</i>
<i>Public</i>	1.776.576	98,60%	1 776 576	98,60%	297.562
<i>Auto détention</i>	<i>néant</i>	-----	-----	-----	-----
<i>Conseil d'Administration (*)</i>	25227	1,40%	25 227	1,40%	1424
<i>TOTAL</i>	1 801 803	100 %	1 801 803	100 %	298.986

(*) dont :

Monsieur Jean-Yves PICHEREAU : 8
Monsieur Bertrand HUGAIN : 318
Monsieur Alain PICHEREAU : 318
Monsieur Alain LAUNAY : 23 879
Madame Carine PAVARD : 704



ACTIONS PROPRES

La société n'a pas de programme d'achats d'actions propres en cours.
La société ne détient donc pas d'actions propres.

ACTIONNARIAT DES SALARIES

■ INFORMATION DES ACTIONNAIRES RELATIVE AUX OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D'ACTIONS (L225-184, L.225-180 alinéa 2)

Conformément à l'article L 225-184 et L.225-180 alinéa 2 du Code de Commerce, nous vous précisons, tant au titre de notre société que des filiales contrôlées majoritairement directement ou indirectement par la société :

- qu'au titre des exercices précédents : aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie tant à des salariés qu'à des mandataires sociaux ;
- qu'au titre de l'exercice écoulé : aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie tant à des salariés qu'à des mandataires sociaux.

■ PROPORTION DU CAPITAL SOCIAL DETENUE PAR CEUX DES SALARIES DE LA SOCIETE DONT LES TITRES FONT L'OBJET D'UNE GESTION COLLECTIVE

Néant

■ INFORMATION DES ACTIONNAIRES SUR L'ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES AUX SALARIES (L197-4 et L225-197-5)

En application des articles L.197-4 et L225-197-5 du Code de Commerce, nous vous informons que la société n'a pas attribué d'actions gratuites.

■ AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES

Nous vous rappelons que la participation des salariés au capital étant toujours inférieure à 3 % du capital social, la Société a l'obligation de se prononcer sur une augmentation de capital au profit des salariés de la Société effectuée dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18, L. 3332-19 et L. 3332-20 du Code du travail et L. 225-129-6, alinéa 2 du Code de commerce. À défaut d'augmentation décidée par la Société, une Assemblée Générale Extraordinaire est obligatoirement convoquée tous les trois ans en vue de se prononcer sur une augmentation de capital réservée aux salariés.

La dernière Assemblée Générale Extraordinaire appelée à statuer sur une telle augmentation de capital s'est tenue le 24 Juin 2011.



INFORMATION DES ACTIONNAIRES CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats sociaux à la date du présent rapport:

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la société :

	PRESIDENT	ADMINISTRATEUR	GERANT
Jean-Yves PICHEREAU	SA ERMO SAS MOULINDUSTRIE ERMO NORTH AMERICA Inc AURCA		SARL TECHMO 61 SCI CARAU SCI ABRIERO SARL HELI 53 SARL FLYER
Alain PICHEREAU		SA ERMO	
Alain LAUNAY		SA ERMO	
Carine PAVARD		SA ERMO	
Bertrand HUGAIN		SA ERMO	ERMOPOLAND

ENGAGEMENTS DE TOUTES NATURES PRIS PAR LA SOCIETE AU BENEFICE DES MANDATAIRES SOCIAUX

En application de l'article L 225-102-1 al 3, nous vous informons qu'aucun engagement n'a été pris par la société ou l'une de ses filiales au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités, ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation, ou du changement de leurs fonctions.

PRISE DE PARTICIPATION AU COURS DE L'EXERCICE (L.233-6 du Code de commerce.)

NEANT

INFORMATION DES ACTIONNAIRES RELATIVE A LA SITUATION SOCIALE DE LA SOCIETE

L'effectif de la société ERMO est actuellement de 73 personnes contre 70 personnes l'an passé.

Nous n'employons pas actuellement de travailleur handicapé néanmoins l'entreprise a signé un contrat avec deux prestataires de service employant des personnes avec handicaps pour les entretiens des espaces verts et des locaux.



**ETAT DES DELEGATIONS DE COMPETENCES ET DE POUVOIRS EN COURS DE VALIDITE
ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

Nous soumettons à votre approbation l'autorisation pour le Conseil d'administration de procéder en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il apprécierait, tant en France qu'à l'étranger, à l'émission d'actions de la société ainsi que de toutes valeurs mobilières de quelque nature que ce soit, donnant accès, immédiatement et/ou à terme, à des actions de la société par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière, lesdites actions conférant les mêmes droits que les actions anciennes sous réserve de leur date de jouissance.

Le montant d'augmentation de capital susceptible d'être réalisé ne pourra excéder deux millions d'euros. Cette autorisation qui se substituera à celle conférée par l'assemblée générale du 24 juin 2011, est sollicitée pour une durée de 26 mois, conformément au troisième alinéa de l'article L.225-169 du Code de Commerce.

**UTILISATION QUI EN A ETE FAITE AU COURS DE L'EXERCICE
(L225-100, alinéa 7)**

-NEANT-

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

NEANT

PERSPECTIVES 2013

L'activité des premiers mois de l'année 2013 est bonne, notre carnet de commandes au 15 avril 2013 demeure satisfaisant. Nous constatons cependant, compte tenu de la conjoncture économique actuelle, une attente des clients dans la prise de décision pour le lancement du projet.

Notre société devrait avant la fin de l'exercice en cours, procéder à la fusion absorption de deux de ses filiales, la société MOULINDUSTRIE et la société TECHMO 61.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice, qui s'élève à **1.238.959,43 €** de la manière suivante :

- aux actionnaires à titre de dividendes	1.081.081,80 euros
Soit un dividende unitaire de 0,60 euros	
 - le solde, soit	 157.877,63 euros
Au compte « autres réserves	

Total égal au bénéfice de l'exercice	1.238.959,43 euros



Soit un dividende unitaire de 0,60 €. Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 1.081.081,80 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Nous vous informons qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21%, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu.

Nous vous informons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 8 juillet 2013.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées par action, à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Année d'exercice	Montant des dividendes	Abattement	Total
2009	-	-	-
2010	1.081.081,80 €-	-	-
2011	1.081.081,80 €	-	-

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT (art L 441-6-1 al 1 du Code de Commerce)

Conformément aux dispositions de l'article L 441-6-1 al 1 et D 441-4 du Code de Commerce nous vous communiquons ci-après la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard de nos fournisseurs par date d'échéance :

Au 31 décembre 2011

Le montant des dettes fournisseurs s'élevait à 1.266 K€ et se décomposait comme suit

- 326 K€ échéance au 31 décembre 2011
- 516 K€ échéance au 31 janvier 2012
- 398 K€ échéance au 29 février 2012
- 23 K€ échéance au 31 mars 2012
- 3 K€ échéance au-delà du 31 mars 2012



Au 31 décembre 2012

Le montant des dettes fournisseurs s'élevait à 1.809 K€ et se décomposait comme suit :

- 482 K€ échéance au 31 décembre 2012
- 715 K€ échéance au 31 janvier 2013
- 612 K€ échéance au 29 février 2013

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture des rapports de vos commissaires aux comptes, tant général que sur les comptes consolidés et de leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 225-38 et s. du Code de Commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous adopterez les résolutions qui vous sont proposées.

Le Conseil d'Administration



COMPTES SOCIAUX



BILAN ACTIF (Euros)	31/12/2012			31/12/2011
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche & développement	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences	455 299	400 628	54 671	27 434
Fonds commercial	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	3 049	-	3 049	3 049
	458 348	400 628	57 720	30 483
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	19 554	-	19 554	19 554
Constructions	41 352	38 042	3 310	5 102
Install. techniques, mat. et outillage	11 007 853	9 276 529	1 731 325	2 034 892
Autres immobilisations corporelles	1 265 439	1 043 522	221 917	151 899
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
	12 334 199	10 358 093	1 976 106	2 211 447
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Autres participations	2 979 208	62 590	2 916 619	2 916 619
Créances rattachées aux participations	1 688 504	1 033 897	654 607	728 718
Autres titres immobilisés	10 283	-	10 283	10 283
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	14 375	-	14 375	14 365
	4 692 371	1 096 487	3 595 884	3 669 984
ACTIF IMMOBILISE	17 484 918	11 855 208	5 629 710	5 911 915
STOCKS ET EN COURS				
Mat. premières, approvisionnements	279 123	6 691	272 433	233 294
En-cours de production de biens	861 466	5 741	855 725	817 353
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires & finis	59 520	-	59 520	68 725
Marchandises	-	-	-	-
	1 200 109	12 432	1 187 678	1 119 372
Avances et Acomptes versés	86 934	-	86 934	43 587
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	4 981 863	49 194	4 932 669	3 799 517
Autres créances	717 633	-	717 633	411 429
Capital appelé non versé	-	-	-	-
	5 699 496	49 194	5 650 302	4 210 946
TRESORERIE	3 596 256		3 596 256	3 608 227
Charges constatées d'avance	37 111	-	37 111	44 257
ACTIF CIRCULANT	10 619 907	61 626	10 558 281	9 026 388
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges à répartir sur plusieurs ex.	-	-	-	-
Prime de remboursements des obligations	-	-	-	-
Écart de conversion actif	-	-	-	-
	-	-	-	-
TOTAL ACTIF	28 104 825	11 916 833	16 187 991	14 938 303

BILAN PASSIF (Euros)	31/12/2012	31/12/2011
Capital social ou individuel (1)	2 860 005	2 860 005
Primes d'émission, de fusion, d'apports	430 945	430 945
Écarts de réévaluation (2)	-	-
Réserve légale (3)	300 000	300 000
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées (3) (4)	-	-
Autres réserves	2 371 151	2 245 900
Report à nouveau	-	-
Résultat de l'exercice	1 238 959	1 206 333
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	1 115 188	1 266 424
CAPITAUX PROPRES	8 316 248	8 309 606
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	124 700	72 349
Provisions pour charges	71 939	37 037
TOTAL PROVISIONS	196 639	109 386
DETTES FINANCIERES (5)		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de Crédit (6)	748 489	1 245 373
Emprunts et dettes financières (7)	4 757	13 803
AVANCES ET ACOMPTES RECUS	2 118 234	1 746 408
DETTES DIVERSES (5)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 820 728	1 377 114
Dettes fiscales et sociales	1 031 935	930 287
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	111 007	23 242
Autres dettes	8 498	82
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance (5)	1 831 456	1 183 000
DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	7 675 104	6 519 310
Écarts de conversion passif		
TOTAL DU PASSIF	16 187 991	14 938 303

(1) Écart de conversion incorporé au capital

(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959),
écart de réévaluation libre, réserve de réévaluation (1976)

(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme

(4) Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants

(5) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 7 190 941 4 024 404

(6) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques 728 619

(7) Dont emprunts participatifs



COMPTE DE RÉSULTAT (Euros)	31/12/2012			31/12/2011
	12 mois			12 mois
	France	Export&livraisons intracommun.	Total	
Ventes de marchandises	23 225	4 033	27 258	35 224
Production vendue de biens	4 936 549	7 680 808	12 617 357	6 665 018
Production vendue de services	1 778 338	930 586	2 708 924	2 590 171
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	6 738 112	8 615 427	15 353 539	9 290 413
Production stockée			32 716	- 41 383
Production immobilisée			-	-
Subventions d'exploitation			6 602	7 008
Reprises sur amort. et prov. , transfert de charges (9)			152 527	367 763
Autres produits (1) (11)			-	-
PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)			15 545 385	9 623 801
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises			12 300	17 855
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats matières premières et autres approv.			2 485 413	1 530 238
Variation de stock (matières premières et approv.)			- 38 353	- 9 855
Autres achats et charges externes(3)(6bis)			7 305 585	4 148 964
Impôts, taxes et versements assimilés			305 062	260 667
Salaires et traitements			2 693 681	2 568 365
Charges sociales (10)			1 107 602	1 006 810
Dot. Amort. Immobilisations			711 146	673 744
Dot. Depr. sur actif circulant			18 717	23 578
Dot. Prov. pour risques et charges			196 639	109 386
Autres charges d'exploitation			-	-
CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)			14 797 792	10 329 753
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			747 593	- 705 952
Opérations faites en commun				
- Bénéfices attribués ou pertes transférées (III)			-	-
- Pertes supportées ou bénéfices transférées (IV)			-	-
Produits financiers de participations (5)			-	700 000
Produits des autres val. mob. et cr. de l'actif immo. (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)			93 325	143 076
Reprises sur dépr., provisions et transferts de charges			247 500	82 500
Différences positives de change			183	680
Produits nets sur cession de VMP			-	-
PRODUITS FINANCIERS (V)			341 009	926 255
Dotations financières aux amortissements, dépr. et prov.			11 747	17 551
Intérêts & charges assimilées (6)			20 212	48 479
Différences négatives de change			2 084	2 596
Charges nettes sur cessions de VMP			-	-
CHARGES FINANCIÈRES (VI)			34 043	68 626
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			306 966	857 629
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 054 559	151 678

COMPTE DE RÉSULTAT (Euros) (Suite)	31/12/2012 12 mois	31/12/2011 12 mois
Prod. excep. sur opérations en capital	25 100	1 093 497
Reprises sur provisions et transferts charges	274 168	183 344
PRODUITS EXCEPTIONNELS(7) (VII)	340 011	1 305 744
Ch. excep. sur opérations de gestion(6bis)	53 024	42 662
Ch. excep. sur opérations en capital	14 953	4 029
Dot. except. aux amortissements, depr. et provisions	122 932	308 246
CHARGES EXCEPTIONNELLES(7) (VIII)	190 909	354 936
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	149 102	950 808
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	-	-
Impôt sur les bénéfices (X)	- 35 298	- 103 847
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	16 226 404	11 855 800
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	14 987 446	10 649 468
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits-total des charges)	1 238 959	1 206 332

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	-	-
(2) Dont		
- Produits de locations immobilières	-	-
- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	-	-
(à détailler au (8) ci-dessous)	-	-
(3) Dont		
- Crédit-bail mobilier	-	-
- Crédit-bail immobilier	-	-
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs	-	-
(à détailler au (8) ci-dessous)	-	-
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	18 015	58 304
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1 366	
(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (art 238.bis du CGI)	-	-
(9) Dont transferts de charges	33 472	11 337
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant	-	-
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	-	-
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	-	-
(7) Détail des produits et charges exceptionnels	exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012	
	Ch except	Produits except
Opérations de gestion	53 024	40 743
Amortissements dérogatoires	122 932	274 168
Opérations en capital	14 953	25 100
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012	
	Charges antérieures	Produits antérieurs



ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Afin que le lecteur puisse porter un jugement avisé, les informations suivantes sont communiquées :

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles édictées par le plan comptable général homologué par l'arrêté du 22 juin 1999, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

1) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|---------------------------------|------------|
| • Logiciels | 3 ans |
| • Constructions | 20 ans |
| • Agencements des constructions | 10 ans |
| • Matériel et outillage | 3 à 10 ans |
| • Installations industrielles | 7 à 10 ans |
| • Matériel de transport | 2 à 5 ans |
| • Matériel de bureau | 3 à 5 ans |
| • Mobilier de bureau | 5 à 10 ans |

Fiscalement, la société amortit les immobilisations sur la durée d'usage et constate un amortissement dérogatoire pour la différence entre l'amortissement fiscal et économique.

2) TITRES DE PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES ET PARTIES LIEES :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire des titres de participation est appréciée en fonction de la valeur vénale et des perspectives de rentabilité à court et moyen terme. La provision sur les créances rattachées à la participation de la société ERMOPOLAND a fait l'objet d'une reprise au cours de l'exercice 2012 pour un montant de 247 500 €, soit pour un montant cumulé au 31 décembre 2012 de 485 000 €.

Lorsqu'elles ne sont pas expressément exclues du champ d'application du Règlement 2010-02 de l'ANC du fait de la consolidation des comptes de la société ERMO, les transactions avec les parties liées ne font l'objet d'aucune information en annexe. En effet, celles-ci ne sont pas significatives et sont conclues à des conditions normales de marché.

3) STOCKS ET EN COURS :

Les stocks de matières premières et consommables sont évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode «premier entré - premier sorti». Une provision pour dépréciation est constituée quand la valeur vénale des matières est inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les en-cours de production sont évalués à leur coût de production comprenant le coût des matières consommées, les amortissements des biens concourant à la production, les charges directes et indirectes de production à l'exclusion des frais financiers.

Une provision pour dépréciation est constituée proportionnellement à l'avancement des travaux lorsque la valeur brute s'avère supérieure à la valeur du marché ou la valeur de réalisation.

Une provision pour perte à terminaison couvre le complément de perte probable à la livraison.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production comprenant le coût des matières consommées, les amortissements des biens concourant à la production, les charges directes et indirectes de production à l'exclusion des frais financiers.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur brute s'avère supérieure à la valeur du marché ou la valeur de réalisation.

4) DETTES ET CRÉANCES :

Les dettes et créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le recouvrement des créances est aléatoire.

L'appréciation du risque de non recouvrement des créances est effectuée dossier par dossier. La provision fait l'objet d'une détermination par le biais d'une estimation individuelle par créance.

5) EFFETS DE COMMERCE :

Les créances clients ne comprennent pas d'effets à recevoir. Les disponibilités ne comprennent pas d'effet à l'encaissement à la clôture de l'exercice 2012.

6) OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur, au cours de fin



d'exercice. Les différences résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours sont portées au bilan en écarts de conversion actif ou passif. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

7) ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Aucune provision pour indemnité de fin de carrière n'a été provisionnée dans les comptes sociaux.

La SA ERMO relève de la convention collective de la Métallurgie de la Mayenne (J.O. du 01/10/76).

Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite sont les suivantes :

- méthode de calcul choisie : rétrospective
- mode de départ : volontaire
individualisé selon fichier
- table de mortalité : TD-TV 2008-2010
- taux d'inflation : 2 %
- évolution des salaires : 3 %
- taux d'actualisation : 3 %
- turnover : rotation lente

Au 31/12/2012, le montant du passif social ainsi déterminé s'élève à 313 380 euros contre 255 421 € au 31/12/2011.

8) PROVISION POUR GARANTES DONNEES AUX CLIENTS.

Les moules livrés à partir du 01/01/2007 bénéficient d'une nouvelle garantie contractuelle pour une période déterminée, fonction d'un temps de cycle. A ce titre, une provision d'un montant de 124 700 € a été comptabilisée pour l'exercice 2012. Compte tenu de l'absence d'informations sur les éventuels frais occasionnés, une provision forfaitaire a été évalué à 1.50 % du chiffre d'affaires relatif aux ventes de moules et pièces de rechange

9) DEPENSES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice 2012, la société ERMO a engagé des dépenses relatives à des opérations de recherche et de développement. Celles-ci ont été comptabilisées en charges.

10) IMPOT SUR LES BENEFICES

Le produit net d'impôt au 31/12/2012 ressort à 35 298 €.

Elle est composée des éléments suivants :

- crédit impôt apprentissage :	+ 5 867 €
- crédit impôt recherche :	+ 80 994 €
- impôt sur les bénéfices	- 51 563 €

11) RISQUES DE MARCHE

- a) taux : non significatif
- b) actions : non significatif

12) RESULTAT EXCEPTIONNEL

Pour la détermination du résultat exceptionnel, la société applique les règles prévues par le plan comptable général.

Par ailleurs, pour l'exercice clos en 2011, le produit de cession d'un contrat de crédit-bail immobilier a été comptabilisé en produit exceptionnel pour un montant de 1 005 000 €.

13) CHANGEMENT DE METHODES

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.



IMMOBILISATIONS (Euros)	Valeur brute début d'exercice	Augmentation	
		Réévaluation	Acquisition
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Logiciels	405 873	-	58 174
Autres postes	3 049	-	
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	408 922	-	58 174
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	19 554	-	
Constructions sur sol propre	13 558	-	
Constructions sur sol d'autrui	27 794	-	
Installations techniques, matériels, outillages industriels	10 831 464	-	302 544
Installations générales, agencements, aménagements divers	576 762	-	44 414
Matériel de transport	154 495	-	64 056
Matériel de bureau, informatique, mobilier	437 849	-	48 807
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 061 476	-	459 821
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Autres participations	4 977 577	-	23 164
Autres titres immobilisés	10 283	-	
Prêts et autres immobilisations financières	14 365	-	10
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	5 002 220	-	23 174
TOTAL GÉNÉRAL	17 472 622	-	541 169

IMMOBILISATIONS (Euros)	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice
	par virement	par cession	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Logiciels	-	8 748	455 299
Autres postes	-		3 049
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	8 748	458 349
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	-	-	19 554
Constructions sur sol propre	-	-	13 558
Constructions sur sol d'autrui	-	-	27 794
Installations techniques, matériels, outillages industriels	-	126 155	11 007 853
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	20 061	601 115
Matériel de transport	-	21 210	197 342
Matériel de bureau, informatique, mobilier	-	19 673	466 983
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	187 098	12 334 199
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Autres participations	-	333 028	4 667 713
Autres titres immobilisés	-		10 283
Prêts et autres immobilisations financières	-		14 375
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	-	333 028	4 692 365
TOTAL GÉNÉRAL	-	528 873	17 484 918



AMORTISSEMENTS (Euros)

CADRE A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'exerc.	Augmentations dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels	378 440	29 496	7 308	400 628
Autres postes	-			-
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	378 440	29 496	7 308	400 628
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions sur sol propre	12 197	904		13 101
Constructions sur sol d'autrui	24 054	888		24 942
Installations techniques, matériels, outillages ind.	8 796 572	604 612	124 655	9 276 529
Installations générales, agencements, aménagements	524 439	16 254	20 061	520 632
Matériel de transport	116 942	23 332	10 679	129 595
Matériel de bureau, informatique, mobilier	375 826	35 661	18 191	393 296
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 850 030	681 651	173 586	10 358 095
TOTAL GÉNÉRAL	10 228 469	711 147	180 894	10 758 722

CADRE B VENTILATIONS DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIRES							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Logiciels	-						-
Autres postes							-
TOTAL		-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Constructions sur sol propre	-						-
Constructions sur sol d'autrui	-						-
Installations techniques, mat., out. Ind.	60 766	26 876	35 291	269 570	4 598		- 151 235
Installations générales, agenc. aménage.	-						-
Matériel de transport	-						-
Matériel de bureau, informatique, mobilier	-						-
TOTAL	60 766	26 876	35 291	269 570	4 598	-	- 151 235
TOTAL GÉNÉRAL	60 766	26 876	35 291	269 570	4 598	-	- 151 235



PROVISIONS (Euros)

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice (utilisation)	Reprise (provision non utilisée)	Montant en fin d'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Amortissements dérogatoires	1 266 424	122 932	274 168		1 115 188
TOTAL	1 266 424	122 932	274 168		1 115 188
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour perte à terminaison	4 195	15 057	4 195		15 057
Provisions pour travaux à accomplir	11 342	56 882	11 342		56 882
Provisions pour garanties données aux clients	72 349	124 700	72 349		124 700
Autres provisions pour risques et charges	21 500	-	21 500		-
TOTAL	109 386	196 639	109 386	-	196 639
DEPRECIATIONS					
Sur Titres et créances rattachées aux participations	1 332 240	11 747	247 500	-	1 096 487
Sur stocks et en cours	9 669	12 432	9 669		12 432
Sur comptes clients	42 909	6 285			49 194
Autres provisions pour dépréciation	-				-
TOTAL	1 384 818	30 464	257 169	-	1 158 113
TOTAL GENERAL	2 760 629	350 035	640 723	-	2 469 941
	Dont	- d'exploitation	215 356	119 055	
	dotations et	- financières	11 747	247 500	-
	reprises	- exceptionnelles	122 932	274 168	



ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES (Euros)

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations	1 688 504	1 688 504	-
Prêts (1)(2)	-	-	-
Autres immobilisations financières	14 375	14 375	-
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux et litigieux	-	-	-
Autres créances clients	4 981 863	4 981 863	-
Personnel et comptes rattachés	740	740	-
Etat : impôts sur les bénéfices	250 184	250 184	-
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	453 582	453 582	-
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
Groupe et associés	5 173	5 173	-
Débiteurs divers (dont créances sur pension titres)	7 954	7 954	-
Divers		-	
Charges constatées d'avance	37 111	37 111	-
TOTAL	7 439 486	7 439 486	-
(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	-		
(2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	-		

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	Entre 1 & 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts, dettes auprès Ets de crédit (1)				
à 1 an max à l'origine	728	728	-	-
à plus d'1 an à l'origine	747 761	263 598	484 163	-
Emprunts, dettes financières divers (1)(2)	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 820 728	1 820 728	-	-
Personnel et comptes rattachés	251 826	251 826	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	425 457	425 457	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	223 357	223 357	-	-
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés	131 297	131 297	-	-
Dettes sur immo. Et comptes rattachés	111 007	111 007	-	-
Groupe et associés (3)	4 757	4 757	-	-
Autres dettes (dont sur pensions titres)	2 126 730	2 126 730	-	-
Produits constatés d'avance	1 831 456	1 831 456	-	-
TOTAL	7 675 104	7 190 941	484 163	-
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	-	(3) Emprunts, dettes contractés		-
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice	494 906	auprès des associés personnes physiques		



PRODUITS A RECEVOIR (Euros)

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Créances rattachées à des participations	16 921
Créances clients et comptes rattachés	1 175 921
Autres créances	7 728
Valeurs mobilières de placement	-
Disponibilités	51 352
TOTAL	1 251 922

CHARGES A PAYER (Euros)

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	763
Emprunts et dettes financières divers	1 366
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	123 154
Dettes fiscales et sociales	382 891
Autres dettes	
TOTAL	508 173

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (Euros)

ELEMENTS	Charge	Produit
Charges et produits d'exploitation	37 111	1 831 456
TOTAL	37 111	1 831 456

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL (Euros)

ELEMENTS	Nombre	Valeur
Actions composant le capital social au début de l'exercice	1 801 803	2 860 005
Actions composant le capital social en fin d'exercice	1 801 803	2 860 005



VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET (Euros)

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	MONTANT
Conception, fabrication et réalisation de moules	15 353 540
TOTAL	15 353 540

REPARTITION PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	MONTANT
France	6 738 113
Union Européenne	4 484 084
Export	4 131 343
TOTAL	15 353 540

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES (Euros)

VENTILATION	Avant impôts	Impôts correspondants	Après impôts
Résultat courant	1 054 559	1 862	1 052 697
Résultat exceptionnel	149 102	49 701	99 401
Résultat comptable	1 203 661	51 563	1 152 098

ENGAGEMENTS FINANCIERS (Euros)

ENGAGEMENTS DONNES	Montant
Avals, cautions et garanties	1 178 297
Engagements de crédit-bail immobilier	-
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	313 380
TOTAL (1)	1 491 677
ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals, cautions et garanties	-
TOTAL	-

(1) dont concernant les filiales

-



INCIDENCES DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (Euros)

ÉLÉMENTS	Montant
Résultat de l'exercice	1 238 959
+ impôts sur les bénéfices	- 35 298
= Créances d'impôt sur les bénéfices	-
= Résultat avant impôts	1 203 661
VARIATION DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	
Amortissements dérogatoires (dotations moins reprises)	- 151 236
Total	- 151 236
Résultat hors incidence des évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)	1 052 425

EVOLUTIONS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS (Euros)

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements de la dette future d'impôts	
Provisions réglementées :	
~ Amortissements dérogatoires	1 115 188
TOTAL	1 115 188
Allègements de la dette future d'impôts	
Provisions non déductibles l'année de la comptabilisation :	
~ Charges provisionnées pour congés payés	198 148
~ Provisions pour perte à terminaison	15 057
~ Provisions pour perte de change	
~ Prov. pour garanties données aux clients	124 700
Autres :	
~ Organic	23 891
~ Participation effort construction	11 721
~ Prov. pour licenciement	
TOTAL	373 517
DEFICITS REPORTABLES	1 227
MOINS VALUES A LONG TERME	

EFFECTIF MOYEN

CATÉGORIE DE PERSONNEL	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	9	
Agents de maîtrise et techniciens	35	
Employés	4	
Ouvriers	20	
Apprentis	4	
TOTAL	72	



LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALES ET PARTICIPATIONS	DEVISE	Capital *	Capitaux propres *	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Résultat de l'exercice *
					Brute	Nette	
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations							
TECHMO 61 SARL	EUR	30 490	1 229 653	100,00	356 715	356 715	98 134
CARAU SCI	EUR	1 524	836 501	99,90	219 450	219 450	84 420
ENGERMO LTDA	BRL	10 000	non disponible	15,00	1 063		non disponible
ERMOPOLAND Sp. Z o.o.	PLN	50 000	-1 968 419	100,00	61 526		1 296 802
MOULINDUSTRIE SAS	EUR	390 000	3 188 033	100,00	2 266 453	2 266 453	402 267
FLYER EURL	EUR	1 000	343 357	100,00	1 000	1 000	153 509
ERMO AMERIQUE DU NORD INC.	CAN	1	-36 761	100,00	1	1	-20 067

* Montants exprimés en devise d'établissement des comptes

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés		Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Créances sur ventes	Dettes sur achats
	Brut	Net					
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations							
TECHMO 61 SARL				2 405 801		24 618	203 788
CARAU SCI	8 915	8 915		382 306			21 132
ENGERMO LTDA	548 897	-					-
ERMOPOLAND Sp. Z o.o.	1 130 692	645 692		1 242 706		6 948	- 2 500
MOULINDUSTRIE SAS	- 1 251	- 151		13 130 663		555 401	310 973
FLYER EURL	- 3 506	- 3 391		1 167 040		7 055	-
ERMO AMERIQUE DU NORD INC.	-	-		110 509		2 850	- 14 772



ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

Entreprises liées	Montant	
	Brut	Dépréciation
Immobilisations financières - Participations - Créances rattachées à des participations Avances et acomptes versés sur commandes Créances - Créances clients et comptes rattachés - Autres créances	 2 979 208 1 688 504 - 596 872 3 600	 62 590 1 033 897
Avances et acomptes versés sur commandes Dettes - Emprunts et dettes financières divers - Dettes fournisseurs et comptes rattachés - Autres dettes	 - - 518 621 4 757	
Charges financières - Intérêts et charges assimilées		
Produits financiers - Produits de participation - Autres intérêts et produits assimilés	 18 015 	



TABLEAU DE FINANCEMENT (Euros)

RESSOURCES DURABLES	31/12/2012	31/12/2011
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		
Résultat net comptable	1 238 959	1 206 333
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 061 181	1 132 504
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	640 723	622 471
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	14 953	4 029
Produit des cessions d'éléments d'actif	25 100	87 500
Quote-part de subvention virée au résultat de l'exercice	-	997
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	1 649 270	1 631 898
CESSIONS ET RÉDUCTIONS DE L'ACTIF IMMOBILISE		
Cessions d'immobilisations incorporelles		
Cessions d'immobilisations corporelles	25 100	87 500
Cessions d'immobilisations financières		
Réductions d'immobilisations financières	333 028	105 735
AUGMENTATION DE CAPITAL OU APPORTS		
AUGMENTATION DES AUTRES CAPITAUX PROPRES		
AUGMENTATION DES DETTES FINANCIÈRES		467 642
TOTAL DES RESSOURCES DURABLES	2 007 398	2 292 775

EMPLOIS STABLES		
DISTRIBUTIONS MISES EN PAIEMENT	1 081 082	1 081 082
ACQUISITIONS D'ÉLÉMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE		
Immobilisations incorporelles	58 174	33 294
Immobilisations corporelles	459 822	509 248
Immobilisations financières	23 174	16 370
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES		
RÉDUCTIONS DES CAPITAUX PROPRES ET RETRAITS		
REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIÈRES	494 906	595 050
TOTAL DES EMPLOIS STABLES	2 117 158	2 235 044

VARIATIONS DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	- 109 760	57 731
---	-----------	--------



EVOLUTION DE LA STRUCTURE FINANCIERE (Euros)

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	Évolution	
	Besoin	Dégagement
D'EXPLOITATION		
Stocks et en cours	71 069	
Avances et acomptes versés sur commandes	43 347	
Clients et autres créances	1 139 437	
Avances et acomptes reçus sur commandes	304 669	
Fournisseurs et autres dettes		1 656 202
BFR D'EXPLOITATION	-	97 680
HORS EXPLOITATION		
Autres débiteurs		
Autres créditeurs		
BFR HORS EXPLOITATION	-	-
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-	97 680

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (rappel)		- 109 760
--	--	------------------

TRÉSORERIE	variation	
	positive	négative
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE		12 081



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2012

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SA ERM O tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- nous avons en particulier procédé aux contrôles appropriés pour apprécier la valorisation des titres et créances rattachées aux participations. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nous nous sommes assuré que ces éléments étaient correctement dépréciés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons néanmoins qu'il n'est fait mention d'aucune information relative aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés.

Fait au Mans, le 3 mai 2013

Les Commissaires aux Comptes

STREGO

SOGECAUDIT

Jean-Pierre MALLECOT

Patrick FROGER



RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Votre conseil d'administration du 9 janvier 2012 a autorisé le nantissement de 378 378 actions de votre société détenues par la société AURCA SAS au capital de 6 494 833 euros ayant son siège social 1 rue Eric Tabarly – 53100 MAYENNE, au profit de la CIC OUEST et ce en garantie de l'emprunt de 1 800 000 euros (un million huit cent mille euros), contracté pour une durée de 5 ans, par ladite société, auprès dudit établissement bancaire.

Administrateur concerné : Jean-Yves PICHEREAU

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- **Conventions de prestations de services**

Votre conseil d'administration du 4 juillet 2011 a autorisé la signature d'un avenant à la convention de prestation de services en date du 22 mai 2009, ayant pour objet d'augmenter le montant de la rémunération annuelle versée à la société FLYER SARL en rémunération des prestations de services effectuées par cette dernière. Sur la base des temps consacrés par la société FLYER, il a été convenu de maintenir pour l'année 2012, le montant de la rémunération due à cette société FLYER SARL à 595 200 euros hors taxes.

Administrateur concerné : Jean-Yves PICHEREAU

- **Convention de sous-location**

Votre conseil d'administration du 29 juillet 2011 a autorisé la société ERMO à prendre à bail auprès de la SCI CARAU, les locaux sis à Mayenne (53) – ZI de la Peyennière – Impasse Marie André Ampère, pour une durée de 9 années entières et consécutives à compter du 29 juillet 2011 et moyennant un loyer annuel hors taxes de 120 000 euros payable trimestriellement et d'avance.

Administrateur concerné : Jean-Yves PICHEREAU

- **Intérêts de compte courant**

1. Votre Conseil d'Administration a autorisé la facturation d'intérêts sur les montants prêtés au cours de l'exercice par votre Société à la Société ERMOSOGA.

Le taux utilisé pour l'exercice est de 0,437 % et le montant comptabilisé en produits pour l'exercice 2012 s'élève à 5 807 euros.

Administrateur concerné : Bertrand HUGAIN



2. Votre Conseil d'Administration a autorisé le versement d'intérêts sur les sommes laissées en compte courant par les associés.

Le taux utilisé pour l'exercice est de 3,39 % et le montant comptabilisé en charges pour l'exercice 2012 s'élève à 1 366 euros.

Administrateur concerné : Jean-Yves PICHEREAU

- **Mise à disposition de locaux**

Votre conseil d'administration a autorisé la signature d'une convention de mise à disposition au profit de la société FLYER SARL de bureaux sis à Marcillé-La-Ville moyennant un loyer de 3 000 euros payable trimestriellement.

Administrateur concerné : Jean-Yves PICHEREAU

Fait au Mans, le 3 mai 2013

Les Commissaires aux Comptes

STREGO

SOGEC AUDIT

Jean-Pierre MALLECOT

Patrick FROGER



RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

ELEMENTS	2008	2009	2010	2011	2012
I. Capital fin d'exercice					
Capital social	2 860 005	2 860 005	2 860 005	2 860 005	2 860 005
Nb actions ordinaires existantes	1 801 803	1 801 803	1 801 803	1 801 803	1 801 803
Nb actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nb max. d'actions futures à créer					
Par conversion d'obligations					
Par exercice de droits de sousc.					
II. Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires HT	9 297 234	6 997 098	13 112 058	9 290 413	15 353 539
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 747 735	942 610	1 344 693	1 612 520	1 624 118
Impôts sur les bénéfices	27 020	- 112 810	- 111 039	- 103 847	- 35 298
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	760 196	217 599	572 098	1 206 332	1 238 959
Résultat distribué	-	900 901	-	1 081 082	1 081 082
III. Résultats par action					
résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et aux provisions	0,95	0,59	0,81	0,95	0,92
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	0,42	0,12	0,32	0,67	0,69
Dividende attribué à chaque action	-	0,50	-	0,60	0,60
IV. Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	28	64	71	71	72
Montant de la masse salariale de l'exercice	822 314	1 482 090	2 351 675	2 568 365	2 693 681
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	330 040	583 682	967 809	1 006 810	1 107 602

